



Énergie une mobilisation stratégique pour la Région Pays de la Loire

Alain Doré
correspondant RETM Pays de la Loire

Pierre-Emmanuel Picard
Délégué de Vent des Maires
Secrétaire de Vent de Sarthe

VERBATIM :

Alors on va maintenant rentrer dans les Pays de Loire, on est nettement moins bien structuré que certaines régions comme celle du Grand Est, par exemple, mais également d'autres.

Avec Pierre-Emmanuel Picard qui est délégué du collectif Vent des Maires et qui est secrétaire de Vent de Sarthe, et puis moi-même qui me suis occupé essentiellement des éoliennes locales dites de St Nazaire et pas du tout de la partie terrestre. On va quand même vous présenter quelques chiffres en global pour les Pays de la Loire.

Et puis ensuite, on invitera ceux qui sont connectés et on leur demandera de parler un peu de ce qui se passe dans leur département.



Énergies dans les Pays de la Loire

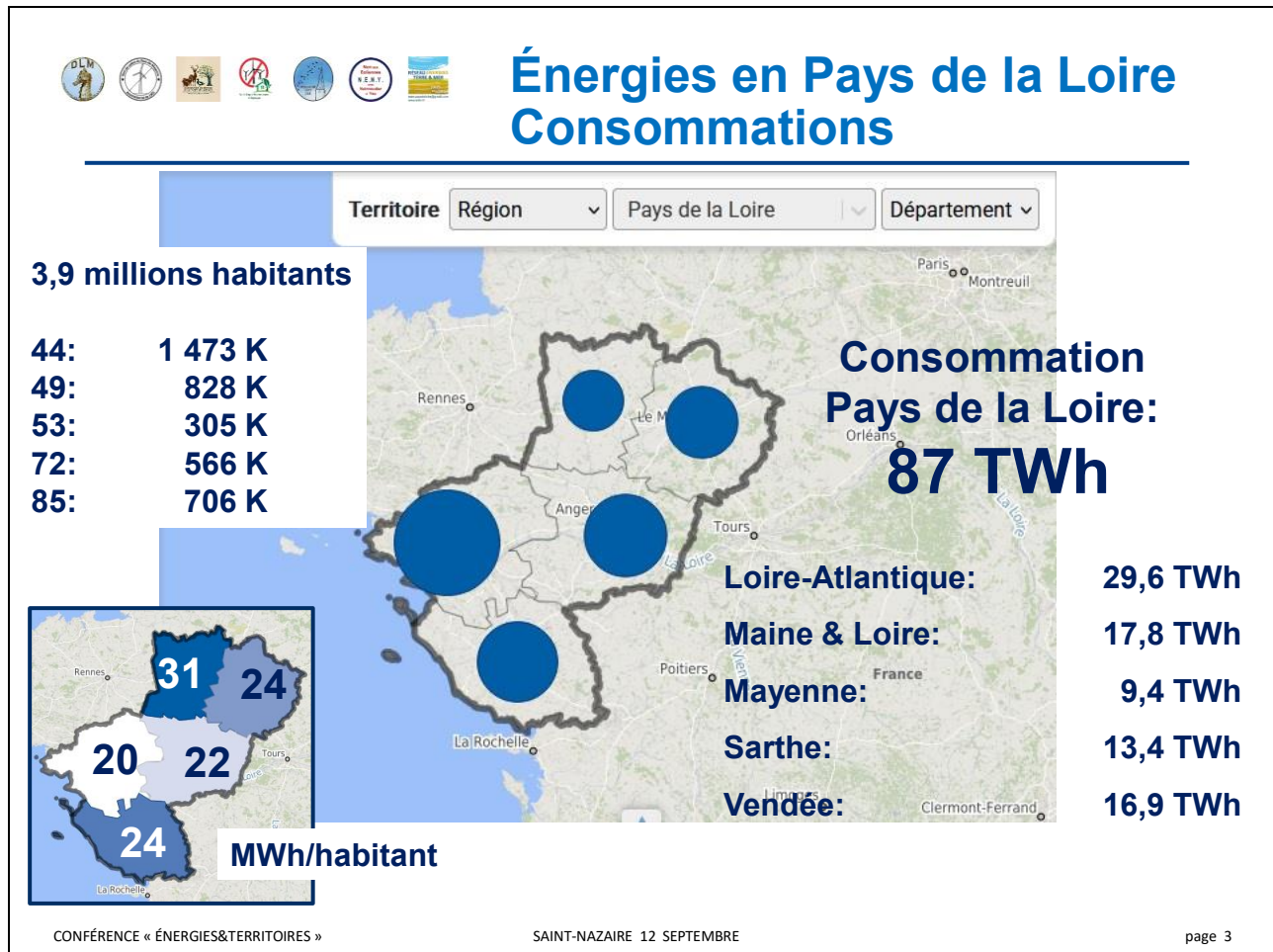
https://teo-paysdelaloire.terristory.fr/?zone=region&maille=departement&zone_id=52&nom_territoire=Pays%20de%20la%20Loire&theme=%C3%89missions%20de%20gaz%20%C3%A0%20effet%20de%20serre&analysis=9773

- ▶ **Les données énergétiques dans les Pays de la Loire**
- ▶ **La réalité des impacts de l'éolien en mer dans les Pays de la Loire**
- ▶ **La réalité des impacts de l'éolien terrestre dans les Pays de la Loire**
- ▶ **La réalité des impacts de l'agrivoltaïsme dans les Pays de la Loire**
- ▶ **Absence d'études d'impacts des effets cumulés dans les Pays de la Loire**

Voyons les données énergétiques dans les Pays de la Loire, la réalité des impacts de l'éolien en mer dans les Pays de la Loire, évidemment, la réalité des impacts de l'éolien terrestre dans les Pays de la Loire, la réalité des impacts de l'agrivoltaïsme dans les Pays de la Loire et l'absence d'étude d'impact des effets cumulés dans notre région.

Alors voici quelques éléments : il y a un site de suivi des données économiques et énergétiques de la région qui est très bien fait et qui est assez pédagogique.

https://teo-paysdelaloire.terristory.fr/?zone=region&maille=departement&zone_id=52&nom_territoire=Pays%20de%20la%20Loire&theme=%C3%89missions%20de%20gaz%20%C3%A0%20effet%20de%20serre&analysis=9773



Donc voilà la consommation en Pays de la Loire, c'est 87 TWh, donc ce n'est quand même pas négligeable.

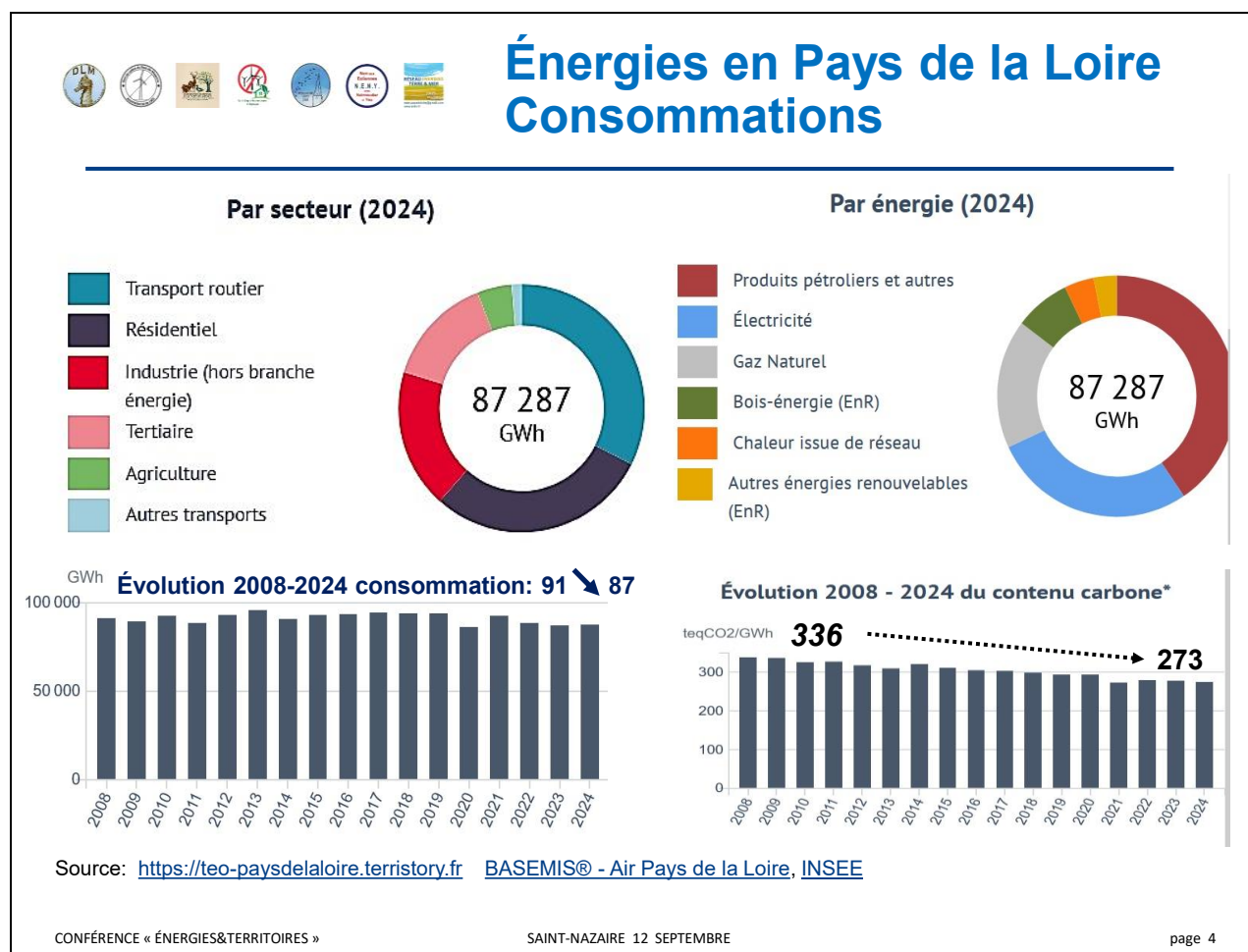
La consommation en France, c'est combien exactement ? la consommation énergétique finale, c'est 1500 TWh , à peu près 1500 TWh. La consommation finale primaire des Pays de la Loire : 87 TWh.

Vous voyez, on n'est pas sur quelque chose d'énorme. Ce qui est remarquable, c'est la répartition que vous voyez entre les 5 départements, où évidemment, la Loire-Atlantique a la consommation la plus importante et la Mayenne la moins importante.

Par contre, vous voyez alors la plus importante parce qu'il y a le plus d'habitants en Loire-Atlantique et la Mayenne, la moins importante, c'est celle qui a le moins d'habitants.

Sauf qu'il faut faire très attention sur les calculs en mégawattheures par habitant, parce que les mégawattheures que l'on donne ici, ce sont les mégawattheures des 6 types de consommation, c'est à dire qui n' intègrent pas uniquement la consommation des habitants, mais aussi la consommation de toute l'activité qui est autour. Donc on arrive à ce côté un peu paradoxal que, on verra tout à l'heure, que c'est le département de la Mayenne qui paye le plus par habitant pour l'énergie, et la Loire-Atlantique le moins.

Mais c'est un biais mathématique assez classique.



Par contre, quand vous regardez les bargraphes qu'il y a en dessous, vous voyez que la consommation effectivement est assez stable et elle a même un petit peu baissé puisqu'on est passé de 91 à 87 TWh.

Et pour ce qui est de l'effet au niveau du carbone, des émissions de gaz à effet de serre, on a effectivement amélioré les choses et ça, c'est dû à une évolution de la petite production que nous avons en Loire-Atlantique.



Énergies en Pays de la Loire Dépenses

**Dépenses énergétiques
par habitant:**

2 581 € / an (2021)

44: 2 408 €

49: 2 537 €

53: 3 159 €

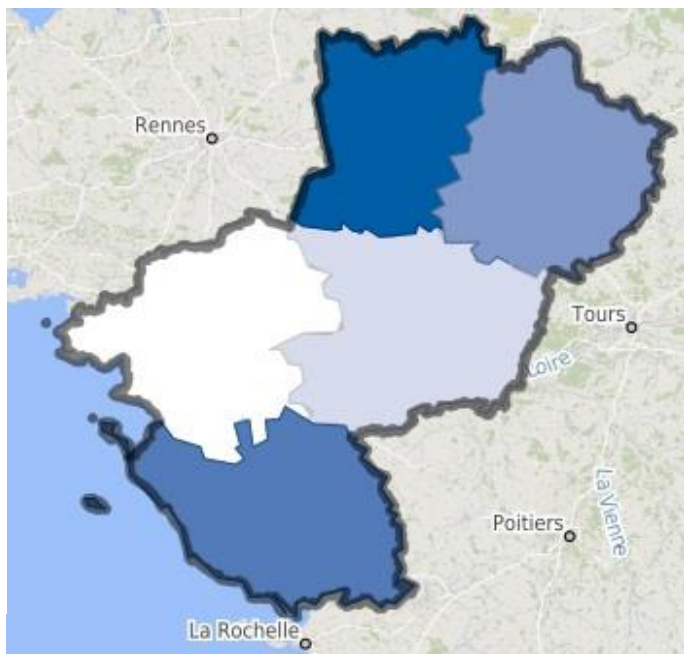
72: 2 620 €

85: 2 710 €

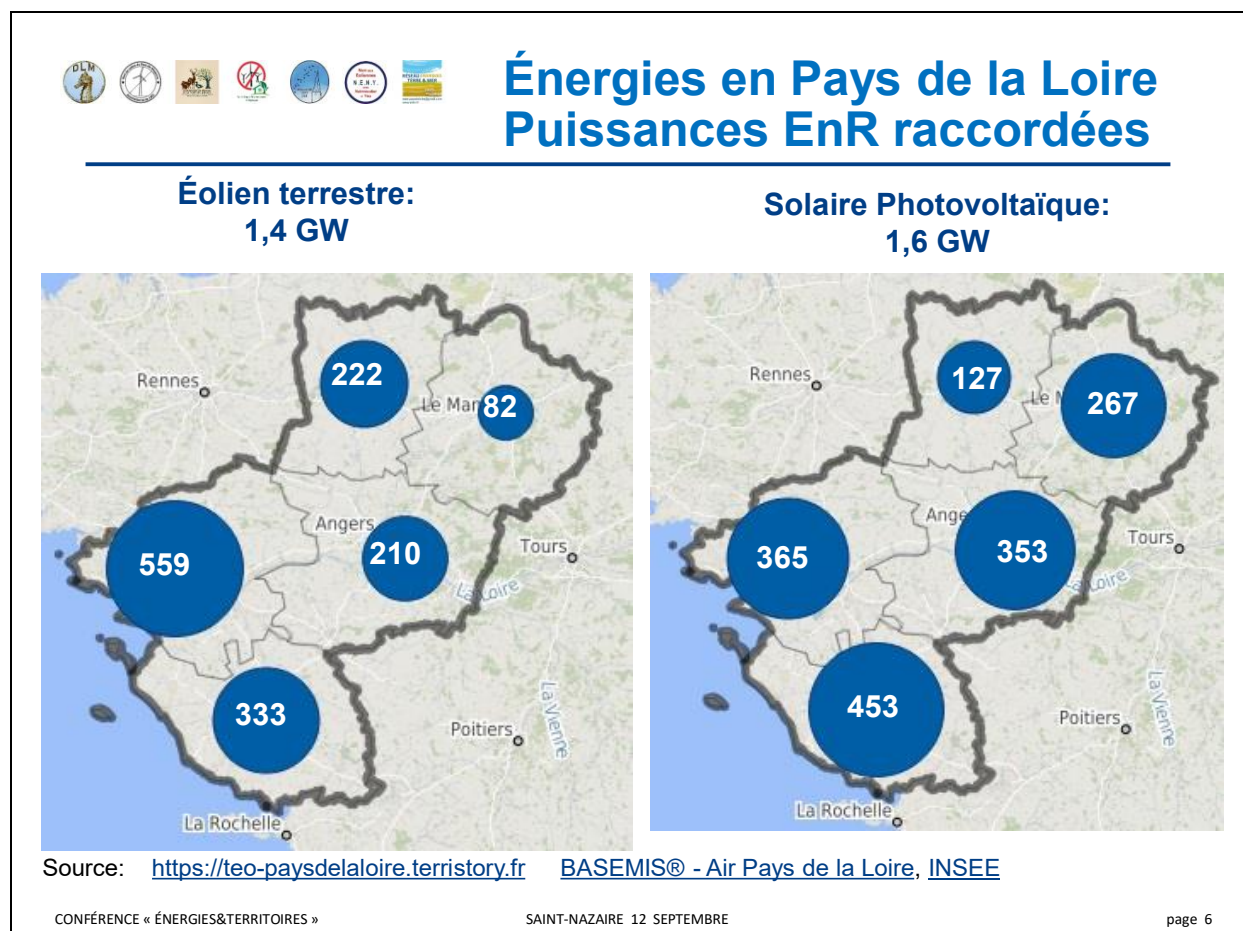
Source:

<https://teo-paysdelaloire.terristory.fr>

[BASEMIS® - Air Pays de la Loire, INSEE](#)



Alors comme je vous le disais, la dépense énergétique par habitant, c'est la plus forte en Mayenne et la plus faible en Loire-Atlantique. Ça m'a un peu surpris, mais en fait ce n'est qu'un biais mathématique de calcul, donc il ne faut pas trop s'y accrocher...

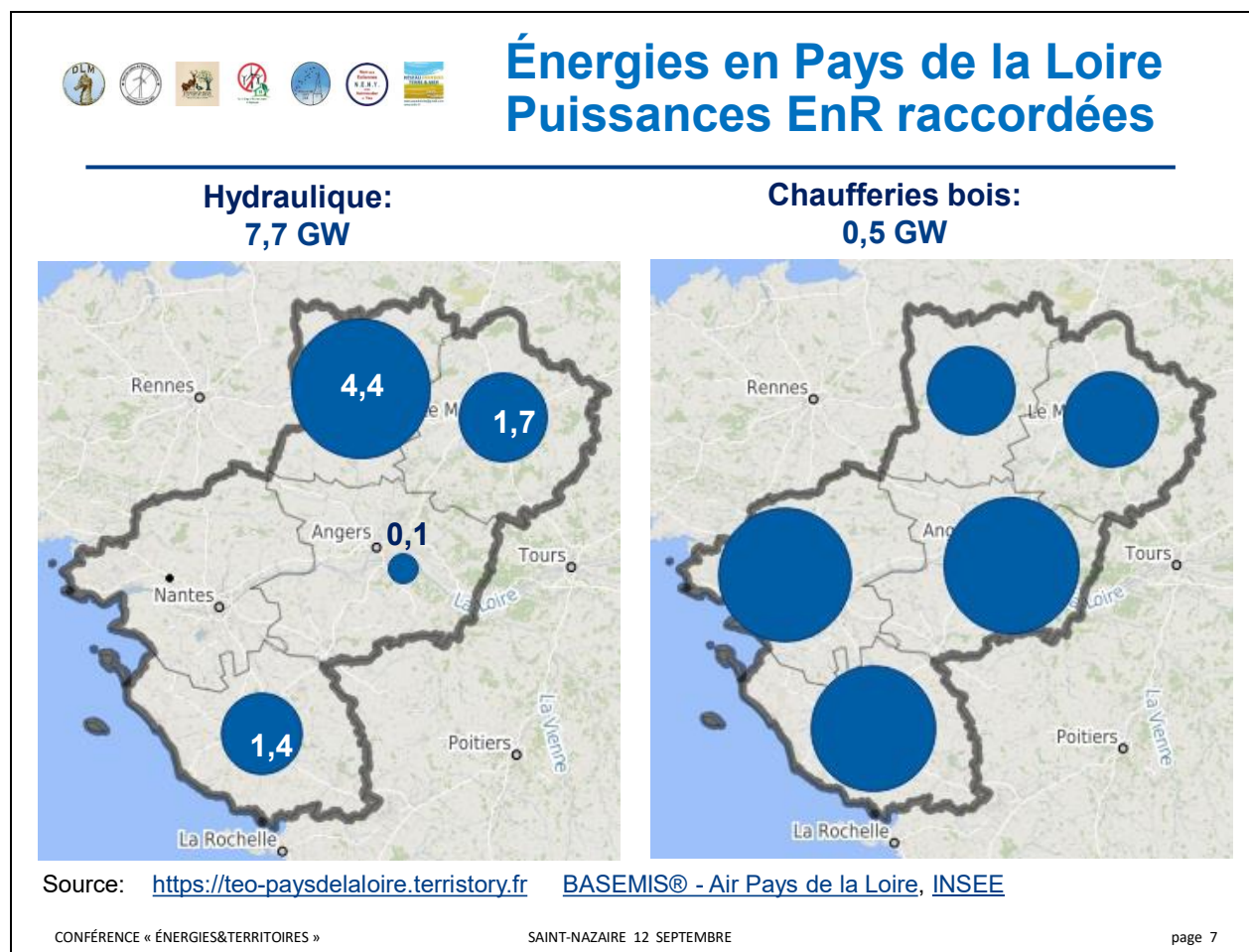


Alors la répartition: l'éolien terrestre fait 1,4 gigawatts installés, ce sont des puissances d'énergie renouvelable raccordées, donc on a un éolien terrestre de 1,4 gigawatts, un solaire photovoltaïque de 1,6 gigawatts.

Mais puissance ENR raccordée ne veut pas dire production parce qu'il y a un rendement derrière et on sait que le rendement de l'éolien terrestre, c'est moins de 20%.

Celui du solaire photovoltaïque, ça va plutôt chercher dans les 10 -12%.

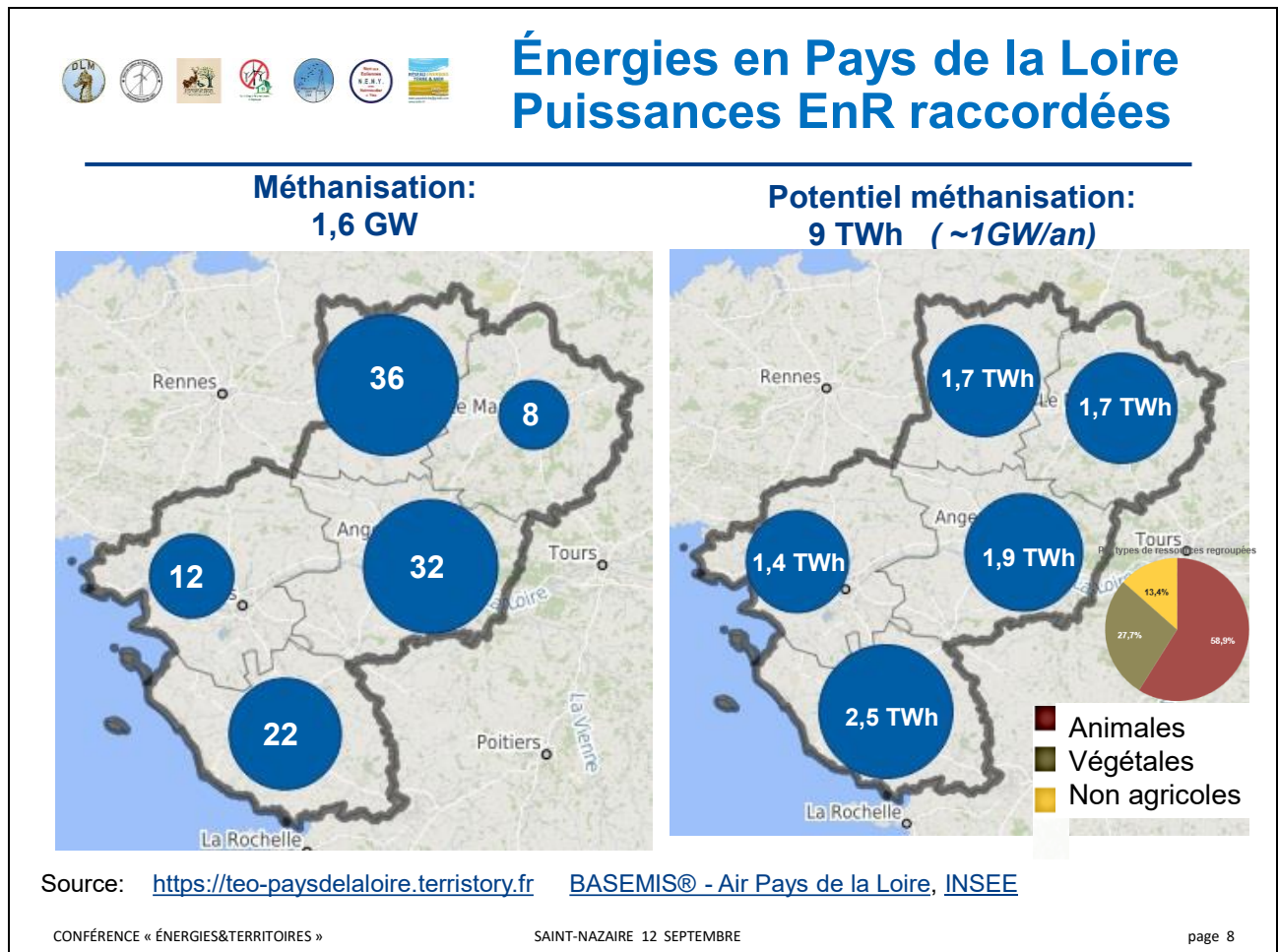
Donc attention aux chiffres et à leur signification.



En hydraulique, on n'a pas beaucoup d'hydraulique sauf en Mayenne. Je crois que c'est ce qu'on appelle « au fil de l'eau ». Mais ça fait quand même 7,7 gigawatts,

Il n'y a pratiquement rien en Loire-Atlantique, il y en a un petit peu dans la Sarthe, il n'y a pas grand-chose en Maine et Loire, il y en a curieusement un petit peu plus en Vendée.

Et puis les chaufferies bois, vous voyez, c'est négligeable, donc ce n'est même pas la peine de s'arrêter dessus, c'est 0,5 gigawatts pour l'instant.



La méthanisation, c'est un sujet qui est quand même important parce qu'il est toujours un peu discuté ; est-ce que ça donne des nuisances, est-ce que c'est bon, est-ce que ce n'est pas bon ?

Enfin voilà, la situation est telle que la méthanisation est développée en Maine et Loire et en Mayenne, assez peu en Loire-Atlantique et dans la Sarthe, un petit peu en Vendée.

Par contre, le site de la région qui nous fournit tous ces chiffres fournit un potentiel de méthanisation comme vous pouvez voir.

Le rapport entre la puissance installée et la production en TWh, c'est jusqu'à 8760 heures de production par an. Donc on voit que le potentiel de méthanisation qu'ils ont estimé à 9 TWh, c'est à dire à peu près un gigawatt pendant un an, se répartit en très grande partie sur la production avec méthanisation d'origine animale, une partie d'origine végétale et une plus petite partie avec des éléments non-agricoles.



Énergies en Pays de la Loire autres potentiels ?

- ▶ **Hydraulique**
- ▶ **Biomasse (Bois énergie)**
- ▶ **Biogaz** (Biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale)
- ▶ **Biocarburant**
- ▶ **E-carburant**
- ▶ **Eolien terrestre non pilotable**
- ▶ **Eolien offshore non pilotable**
- ▶ **Géothermie de surface** (sondes géothermiques PAC O/O)
- ▶ **Géothermie profonde** (aquifères)
- ▶ **Pompes à chaleur R/R** (remplacement radiateurs électriques)
- ▶ **Pompes à chaleur R/O** (remplacement chaudière gaz ou fuel)
- ▶ **Chaleur renouvelable et de récupération**
- ▶ **Solaire thermique**
- ▶ **Champ solaire en zone agricole non pilotable**
- ▶ **Photovoltaïque individuel (petite toiture) – non pilotable**
- ▶ **Photovoltaïque consommation collective (grande toiture)**

Source: <https://teo-paysdelaloire.terristory.fr> BASEMIS® - Air Pays de la Loire, INSEE

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

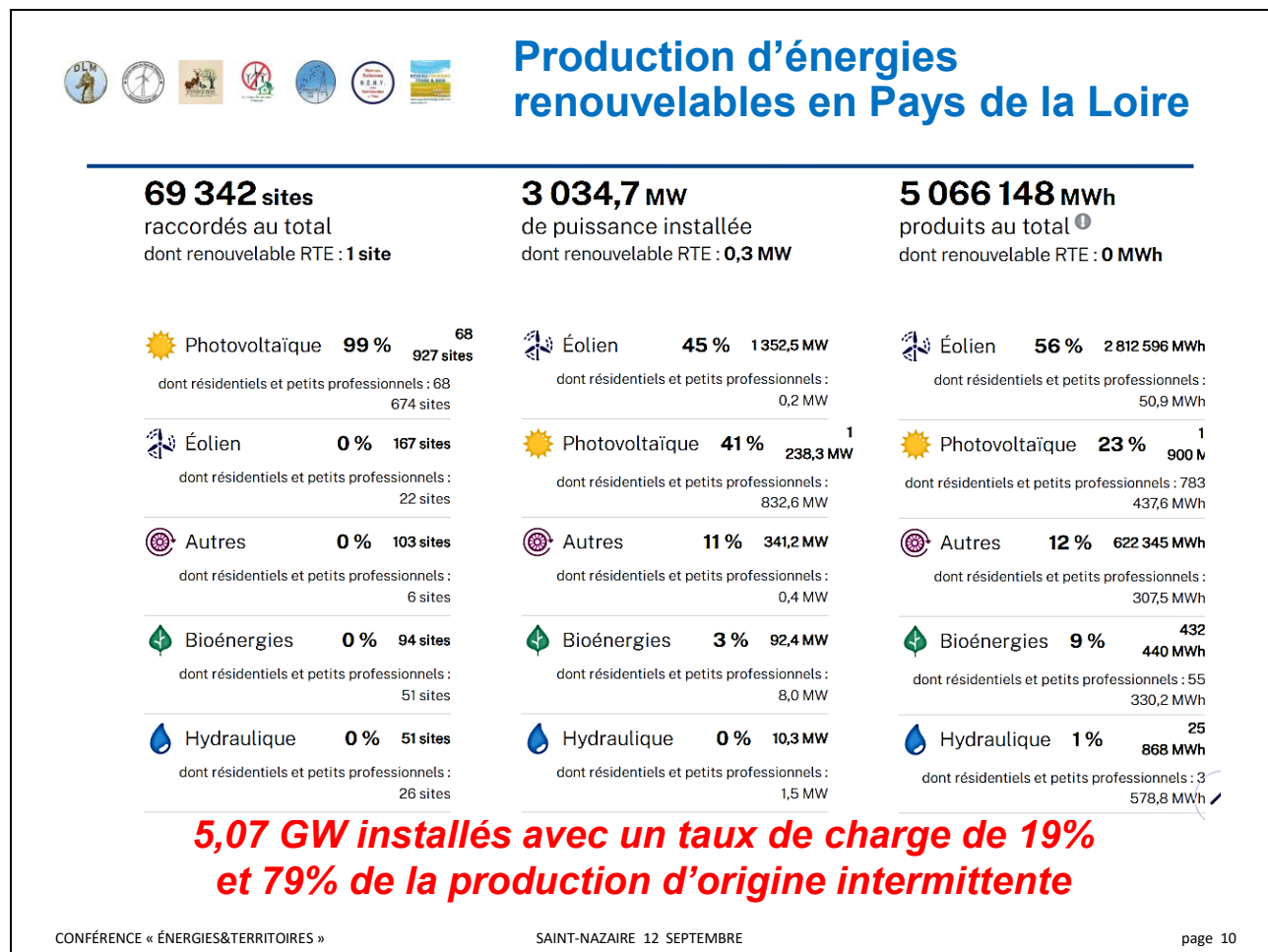
page 9

Comme on l'a vu tout à l'heure en prenant la liste des énergies disponibles, il n'y a pas que le biogaz avec sa méthanisation qu'il faut évaluer comme potentiel pour les Pays de la Loire.

Mais il faut reprendre toutes celles qui sont en vert.

C'est là où il y a une étude particulière à faire et dont on reparlera un peu tout à l'heure.

En termes de potentiel, on s'apercevra qu'il y a un potentiel très important que l'on n'exploite pas.

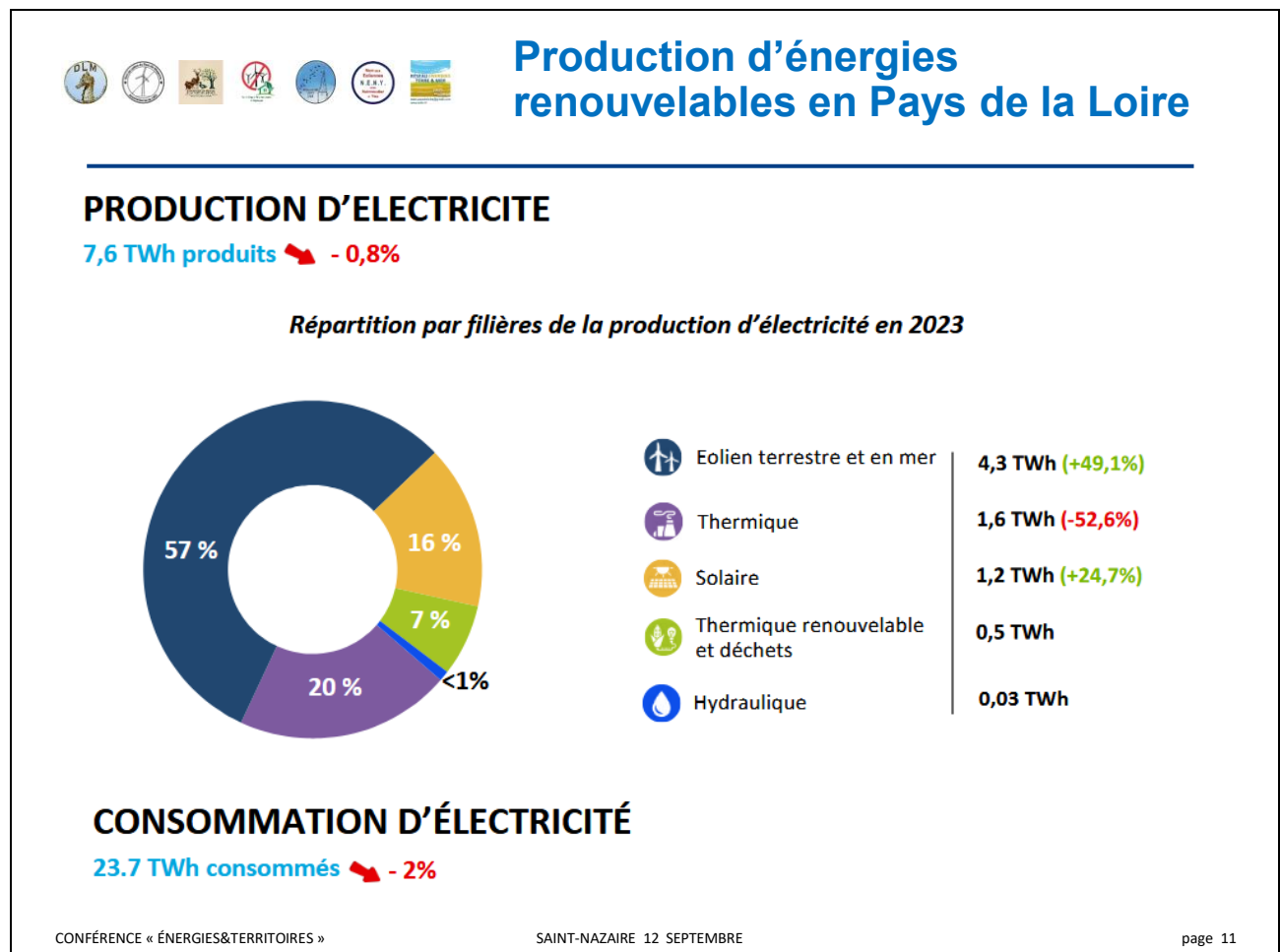


Donc ces données sont les données d'Enedis. On rappelle que RTE c'est le transport d'électricité, Enedis c'est la distribution d'électricité et donc il y a 69 000 sites qui sont raccordés.

Donc vous voyez, 99%, c'est du photovoltaïque : c'est à dire il y a 67 000 logements qui sont raccordés avec du photovoltaïque pour une puissance installée de 3 GW par rapport aux chiffres qu'on a vu tout à l'heure et pour une production de 5 TWh.

Ce qui est important c'est ce qu'on voit en bas, c'est à dire que, en fait, le taux de charge n'est pas très bon: 19%.

Et l'autre phénomène, c'est qu'on a sur cette énergie 79% qui est de l'énergie intermittente, donc ça ne permet pas de faire fonctionner du résidentiel, ni de l'industrie, ni du tertiaire.

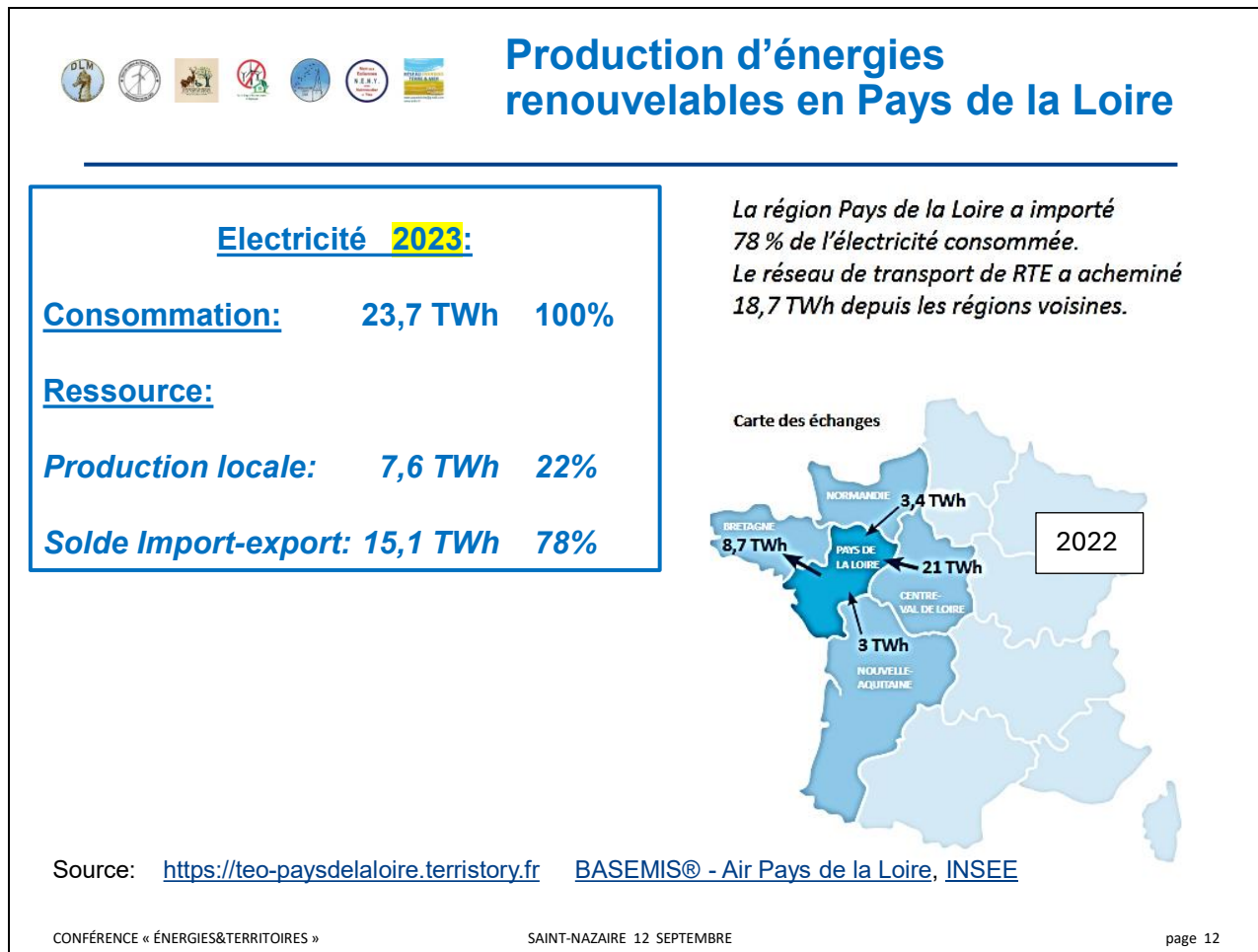


La production est répartie suivant les différents types, donc au total 7,6 TWh.

Par contre, la consommation est de 23,7 TWh.

Effectivement les Pays de la Loire se caractérisent avec un taux de production électrique qui est assez faible, qui est de 22%.

C'est en dessous de la moyenne nationale.



Toutes régions confondues, les régions produisent à peu près, hors nucléaire, 30% de leur consommation.

C'est pour ça qu'on a mis la carte: la Loire Atlantique, comme la Bretagne, n'a pas d'usine de production nucléaire, donc sert de plateforme d'échange.

Cordemais était le centre qui produisait beaucoup, notamment pour la Bretagne.

Et donc on voit bien qu'il y a plein d'électricité qui arrive, une partie qui repart en Bretagne et tout le reste est consommé sur la zone. (Carte échanges 2022)

Ce qu'on peut dire aussi, c'est que l'alimentation de 20 TWh, en fait, c'est le centre Val de Loire, c'est à dire ce sont les centrales de Chinon, de Civaux qui sont sur la Loire dans cette zone-là qui est une alimentation très forte.

On a présenté hier en Nouvelle Aquitaine. La nouvelle Aquitaine : c'est l'inverse parce qu'en fait ils produisent 158% de ce qu'ils consomment.



L'énergie en Pays de la Loire

Augmentation prévue de la surproduction en France avec projets en cours d'instruction dans chaque Région

54 GW

de projets en cours d'étude, instruction en France, au 31 décembre 2024

► **12,7 GW Eolien terrestre**

► **10,2 GW Eolien en mer**

► **31,2 GW Solaires**

► **120% de toutes les capacités installées en 30 ans déjà excédentaires**

► **Raisons de la demande de forte modération des Énergies Électriques Intermittentes (EEI) par les députés et sénateurs**

Projet en développement au 31/12/2024				Source OGRE	
GW				Open data	Réseau Electrique
		Eolien Terrestre	Eolien en mer	Photovoltaïque	
Auvergne Rhône-Alpes		0,4		2,5	2,9 5,4%
Bourgogne Franche-Comté		1,4		3,0	4,4 8,1%
Bretagne		0,5	2,2	0,7	3,4 6,3%
Centre Val de Loire		1,0		3,1	4,1 7,6%
Corse					0,0 0,0%
Grand Est		3,0		2,0	5,0 9,2%
Hauts de France		2,0	0,6	1,5	4,1 7,6%
Normandie		0,6	3,5	0,7	4,8 8,9%
Nouvelle-Aquitaine		2,7	2,0	10,7	15,4 28,5%
Occitanie		0,7	1,4	3,5	5,6 10,4%
Pays de Loire		0,4	0,5	1,5	2,4 4,4%
Provence Côte d'Azur				1,4	1,4 2,6%
Ile de France				0,6	0,6 1,1%
Total (GW)	54,1	12,7	10,2	31,2	
		23,5%	18,9%	57,7%	

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 13

Donc ça, c'est quelque chose de très grave si vous voulez. Vous avez entendu parler de la PPE 3, donc le futur du développement. Mais ce qu'il faut savoir, c'est qu'aujourd'hui, il y a « dans le tuyau », entre guillemets, des projets qui sont soit préparés, soit en cours d'instruction, voire déjà en autorisation et non construits pour une capacité installée de 54 gigawatts.

54 gigawatts c'est plus, c'est 120% de tout ce qui a été installé depuis 30 ans.

Donc on a actuellement, avec les projets, une déferlante qui est à la fois sur l'éolien terrestre, sur l'éolien en mer de façon massive puisque on a à peu près installé 1,5 GW. Ils proposent d'ajouter 10 GW, qui sont déjà des projets prêts.

Et le photovoltaïque, alors là c'est l'horreur absolue, c'est 31 GW et vous voyez en Nouvelle Aquitaine 10,7 GW, donc hier à Marmande, il y avait 250 personnes dans la salle parce qu'il y a 400 projets solaires qui arrivent de partout et les gens ne savent plus quoi faire et c'est vraiment quelque chose de catastrophique.

Ça explique deux choses: ça explique que les députés et les sénateurs ont mis, pour certains, un moratoire le 18 juin qui était sans doute quelque chose de trop excessif et peut-être trop marqué aussi politiquement, mais aujourd'hui le grand coup de frein est absolument nécessaire et c'est ce qu'ils essaient de faire dans la loi, sinon on va partir complètement dans une catastrophe économique, comme vous l'a dit S. Furfari, vis-à-vis des PME, et financière pour la France.

Ça explique l'action qu'on doit avoir, et on communiquera là-dessus en début de semaine prochaine, c'est effectivement au niveau de chaque territoire et des préfets qu'il faut aller alerter pour stopper ces projets-là et expliquer pourquoi il faut les stopper.









L'énergie en Pays de la Loire

Le réseau
national RTE,
inter-régional,
intégré au
réseau
européen



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »
SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE
page 14

Voilà pour illustrer le fait que parler région par région, ce n'est pas forcément la bonne approche parce qu'on est dans un réseau français national, inter-régional et même intégré dans le réseau européen.

Donc tout ça communique. Sur la carte, vous voyez où sont les centrales nucléaires et puis vous voyez toutes les lignes Pays de la Loire et Bretagne : eh bien effectivement, on est relié à la Normandie qui a sa production nucléaire, et essentiellement au Centre Loire, et même un peu au sud, à l'Aquitaine, puisqu'il y a même un projet de faire une liaison sous-marine qui remonterait depuis l'estuaire de la Gironde jusqu'à l'estuaire de la Loire, directement par la mer.

Donc voilà un peu le panorama de ce que l'on peut dire sur l'énergie en Pays de la Loire. Donc vous voyez, il y a des éléments très contrastés.

Mais, par contre, il y a largement de quoi faire.



Énergie une mobilisation stratégique pour la France



L'éolien en mer en France et dans le Pays de la Loire

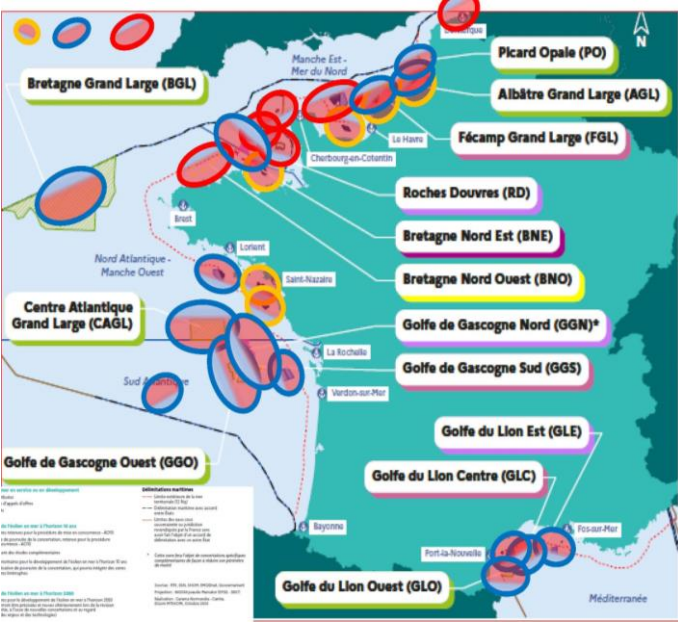
*Alain Doré,
coordonnateur DLM, Défense de La Mer entre Loire et Vilaine*

Alors si on parle maintenant des Pays de la Loire, on va parler d'abord d'éolien en mer et puis ensuite de chacun de nos 5 départements.

Donc l'éolien en mer, il y a des projets faramineux.



Énergies en France éolien en mer



- **Tous les projets sont en visibilité de sites protégés ou de grands sites de France**
- **Un massacre du Littoral**
- **Pas d'étude d'impact énergétique, économique, social et environnemental**
- **Opportunité jamais démontrée**
- **Mais où iront les pêcheurs?**

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »
SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE
page 16

C'est un peu effarant, d'autant plus que c'est réparti sur tout le littoral et, à chaque fois, c'est en face d'un grand site de France. Donc c'est vraiment du saccage du littoral.

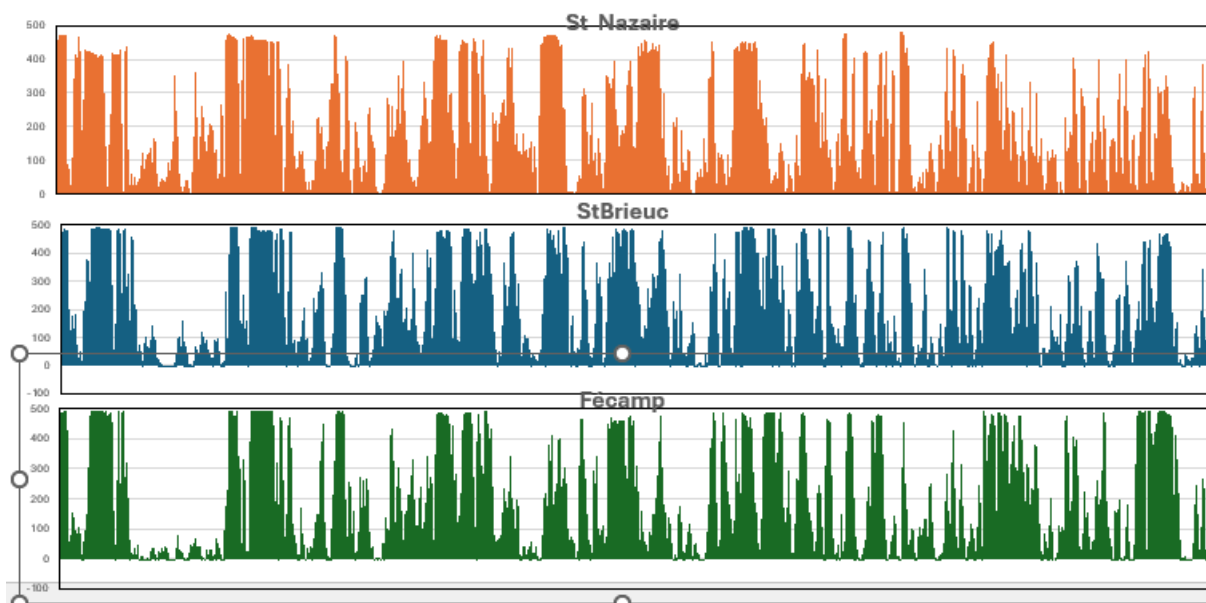
Il n'y a pas eu d'étude d'impact énergétique, économique et pour suivre de très près la centrale en mer du Banc de Guérande, je peux vous dire que tous les chiffres qui ont été annoncés ont été largement surestimés avec des rendements à 40-45%, alors qu'on arrive péniblement à 30-32%.

Il faut bien voir que l'éolien en mer ce sont des grosses, des très grosses usines de 500 MW qui génèrent des variations très fortes.



Énergies en France éolien en mer

Ce que veut dire « intermittence » :



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

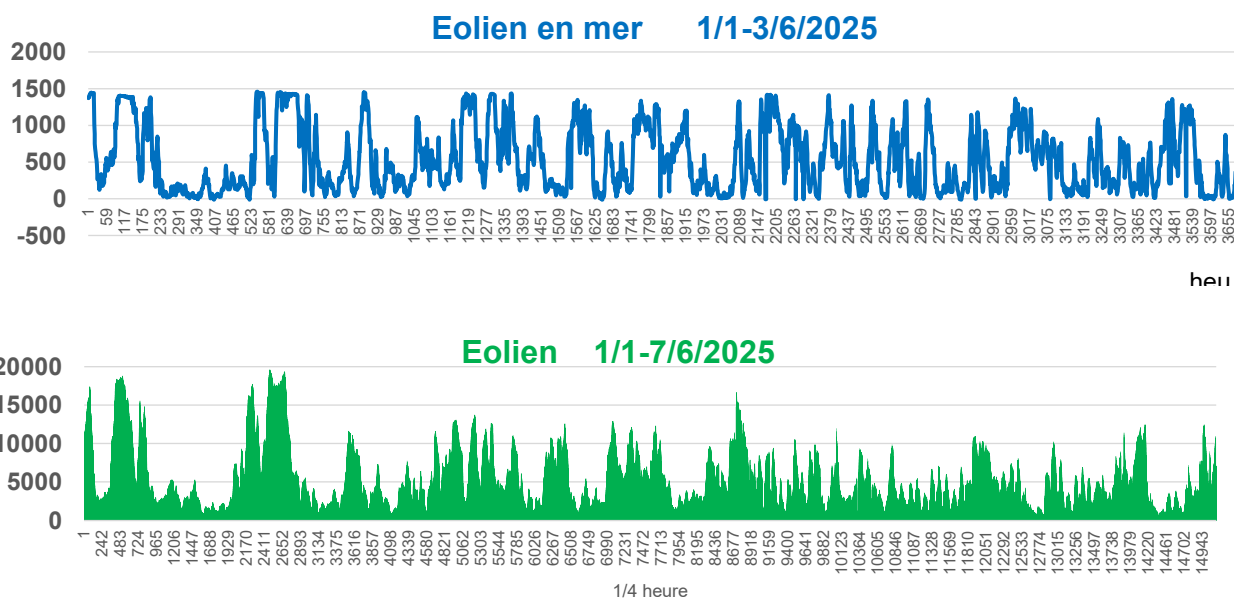
page 17

Et là, ce que vous voyez : il y a une corrélation très nette entre les 3 sites de Fécamp, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire. On observe des petits décalages qui sont dus à la météo et aux distances les séparant (en longitudes).



Énergies en France éolien en mer

Ce que veut dire « intermittence » :



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

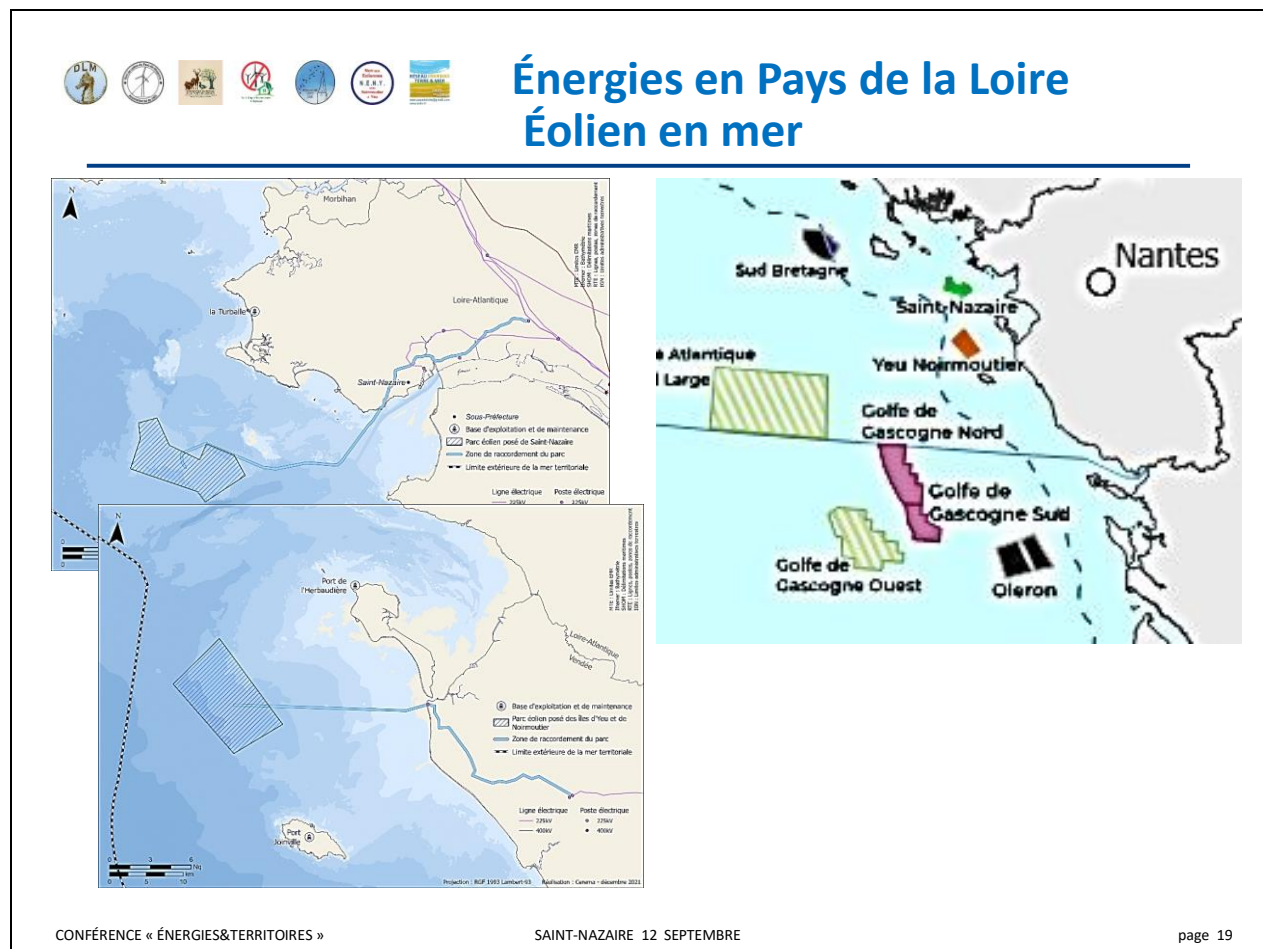
page 18

Et quand on les additionne, et qu'on compare l'éolien en mer et l'éolien terrestre - bon, il y a un facteur 10 de production à fin 2024 - mais par contre, on voit bien que c'est autrement plus chahuté sur l'éolien en mer que sur l'éolien terrestre, parce que les répartitions des éoliennes ne sont pas avec la même densité par kilomètre carré.

C'est plus disséminé en terrestre. Alors que ce sont des gros paquets au niveau de la mer.

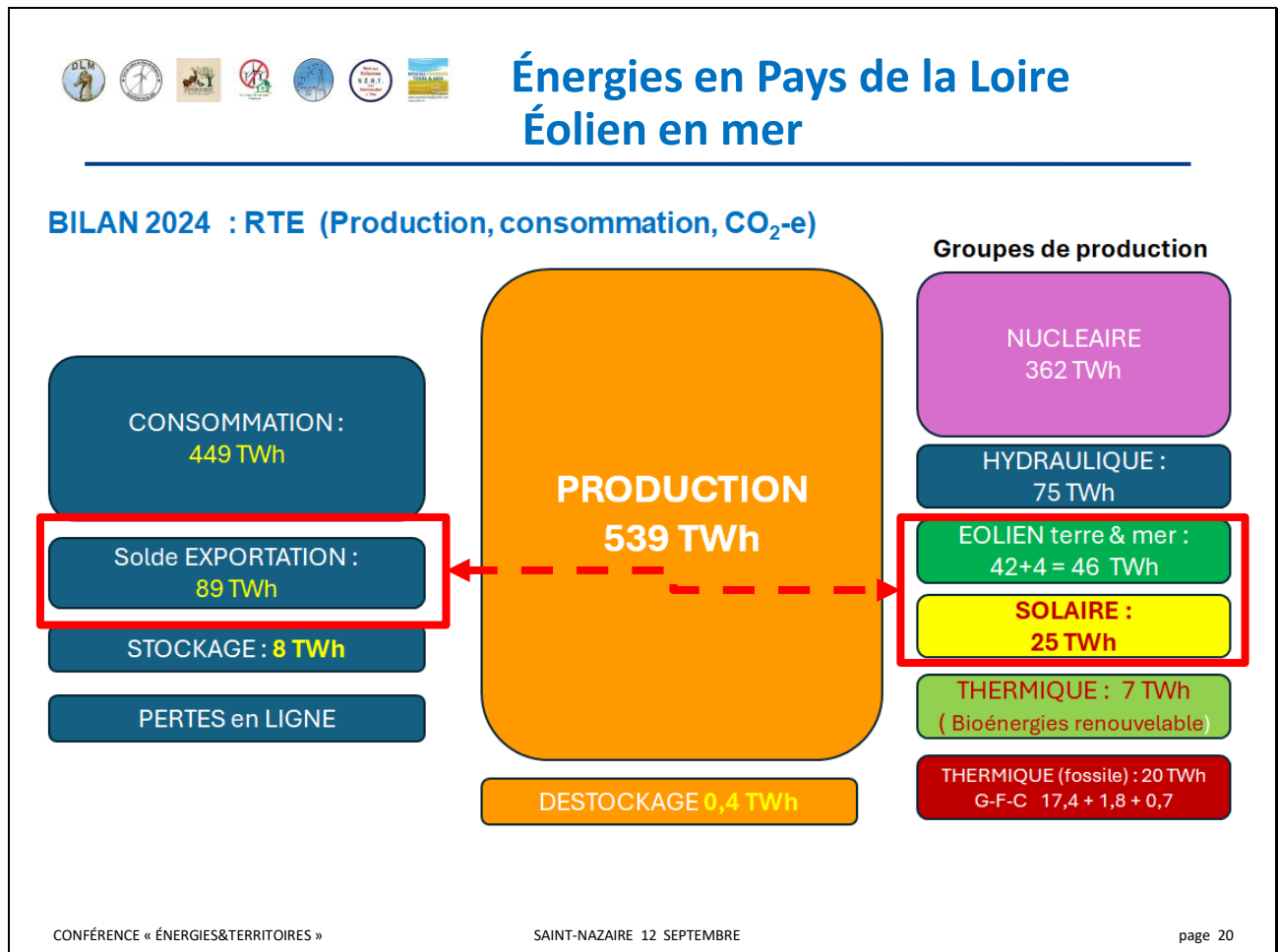
Ce qui est important de voir, c'est que le soi-disant effet de foisonnement, parce que le vent serait différent suivant les régions, c'est ce que nous raconte les lobbies éoliens, le fameux foisonnement n'existe pas.

Vous avez vu que sur l'éolien en mer, c'est exactement en même temps. Quand il y a une dépression, le vent, il souffle sur pratiquement toute la France, alors il n'y a pas de décalage horaire significatif, et il n'y a pas de phénomène de foisonnement, contrairement à ce que raconte RTE.



Si vous regardez pour les Pays de la Loire sur la gauche, vous voyez qu'on est déjà bien servi avec le parc du Banc de Guérande et celui de Yeu - Noirmoutier qui est en cours de construction, qui est déjà en fonctionnement pour près de la moitié.

Dans les projets sortis par notre administration très imaginative au niveau d'éolien en mer, vous voyez que tout autour... Bon, pour l'instant, il semble qu'on aurait évité les extensions des deux centrales du Banc de Guérande et de Yeu - Noirmoutier, mais à proximité face aux Sables d'Olonne, et puis un peu plus bas avec Oléron et un peu plus haut avec la Bretagne, il y en a partout...

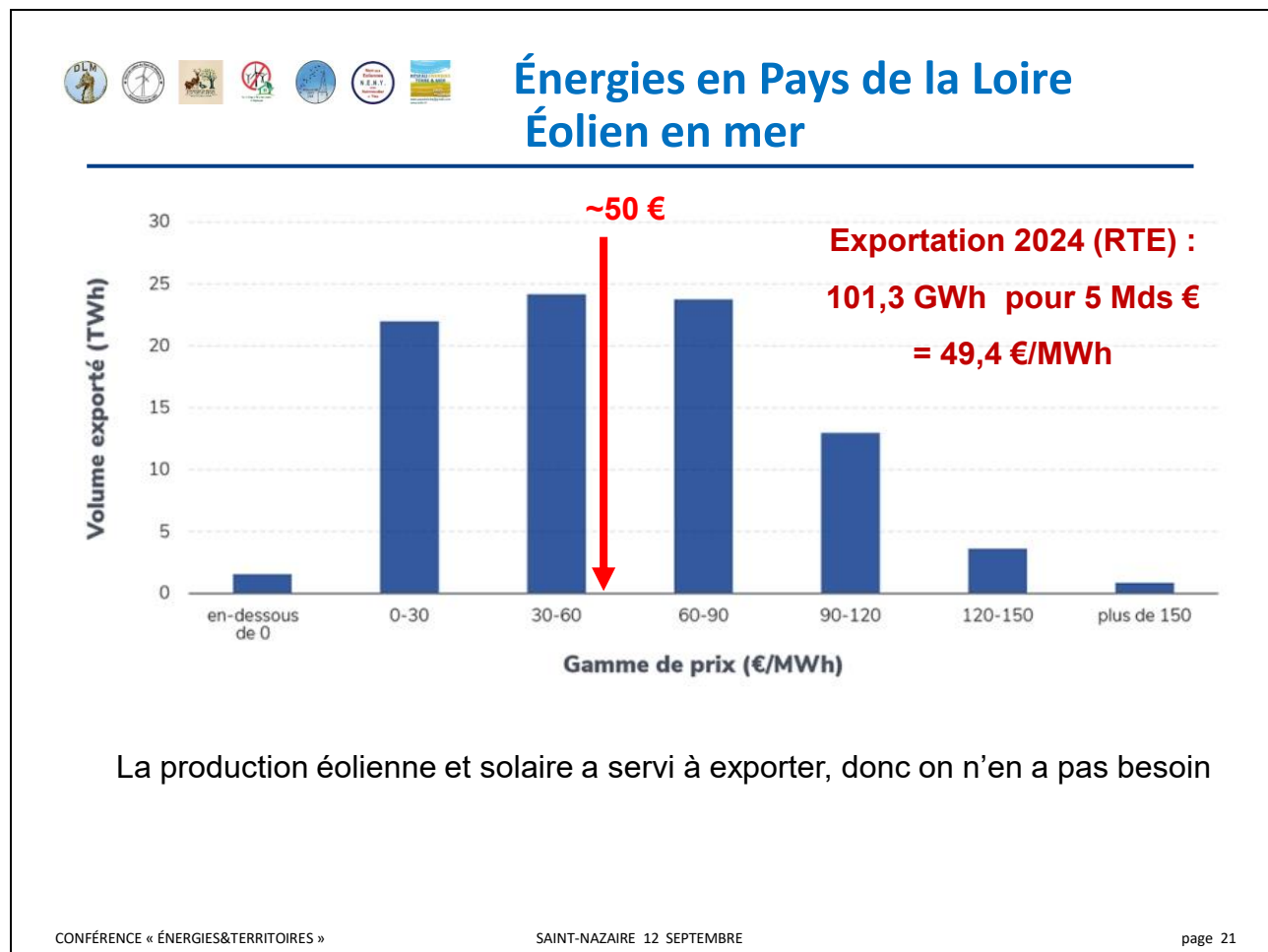


Alors je voudrais faire un commentaire, simplement là-dessus, pour bien comprendre. Voilà une représentation, de la production électrique nationale.

Vous voyez 539 térawattheures en 2024. Ce que nous disait tout à l'heure Nicolas, vous voyez qu'à droite, l'éolien plus le solaire, ça fait tout juste 71TWh.

Et l'exportation, c'est 89 TWh ! *(en fait c'est le solde de 101,3 TWh exportés et 12 TWh importés)*

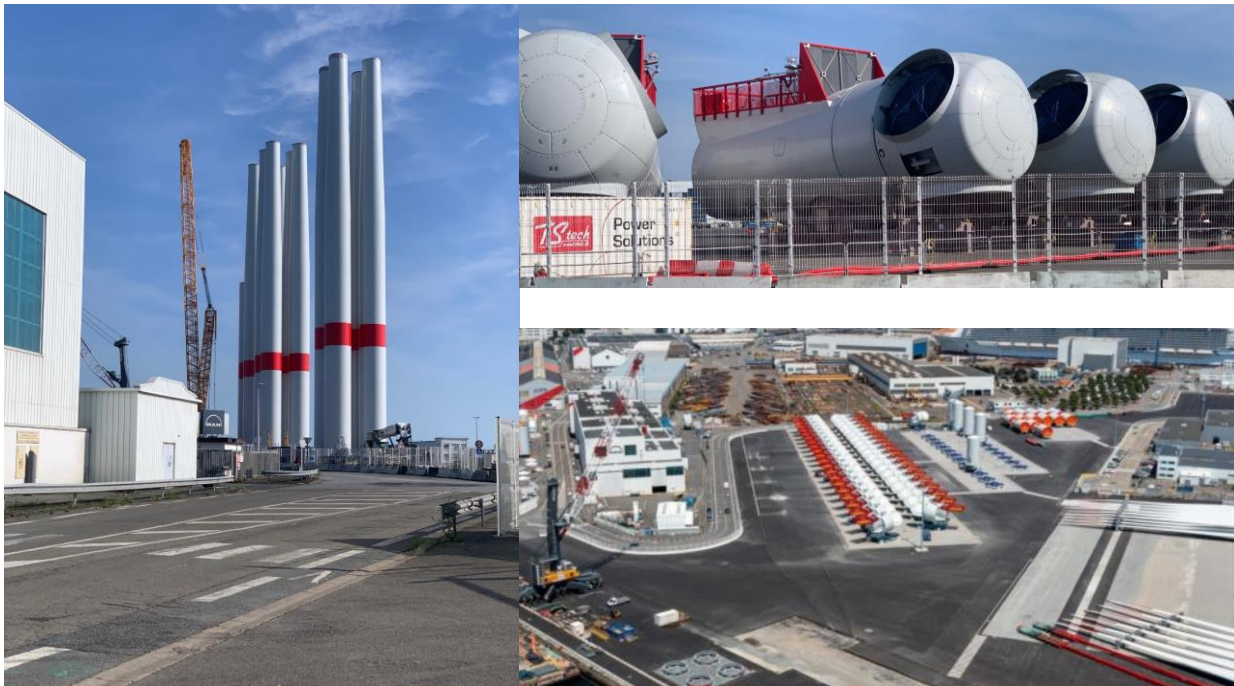
L'éolien en mer: un investissement très cher qui n'a aucune utilité, comme toute énergie électrique intermittente en France...



Surtout que les exportations n'ont rapporté que 5 Milliards, à un prix moyen de 50€/MWh, loin des coûts et des prix garantis de l'éolien terrestre, maritime et du solaire PV (de 80 € à >210 €).



Énergies en Pays de la Loire Éolien en mer



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 22

L'industrie éolienne à St Nazaire: l'assemblage des éoliennes pour Yeu-Noirmoutier.
Une activité industrielle d'importation , sans apport industriel pérenne...



Rééquilibrage du développement territorial

Mayenne, Sarthe, Maine & Loire, Loire-Atlantique, Vendée

Pour éviter le risque de saccage de nos territoires :



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 23

Un paysage du Grand Est : on n'en est pas là heureusement en Pays de la Loire, mais c'est ce qui nous menace si on ne fait rien.



Énergies en Pays de la Loire Mayenne

Michel FAUQUIER

Président de l'association Vent de colère du Pays-de-Mayenne

Hugues LEMESLE

Président de l'association Nuillé-Origné Environnement et Paysages

Stéphane GODIN

Président de l'association de défense de la forêt de Lourzais

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 24

Hugues LEMESLE :

Au nord du département, l'association « vent de colère du Pays de Mayenne » compte plus de deux cents adhérents. Depuis 11 ans, l'association s'est opposée à de nombreux projets éoliens avec des succès. Il y a aussi des échecs, par exemple, un projet autorisé en début d'année de 3 éoliennes de 150m sur la commune de CONTEST, malgré les 240 observations défavorables de la population totalement ignorées lors de l'enquête publique.

Un peu au sud de Laval, à HOUSSAY, on a la même configuration de projet avec des éoliennes de 150m et un rapport d'enquête publique favorable au projet malgré les observations très majoritairement défavorables.

Pour les projets en instruction sur le département, on remarque une tendance vers des éoliennes de plus en plus hautes (jusqu'à 240 m). Exemple d'impacts sur le Paysage de Nuillé-Origné sur le slide suivant.



Énergies en Pays de la Loire Mayenne

Photomontage
Hypothèses:
Projet
Nuillé-Origné
Eoliennes
H: 160m
Versus Château
d'eau 35,9m



Photo:
Vallon du Vicoin
à
Nuillé-sur-Vicoin
Point de vue à
proximité du
Château des
Courcelles



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

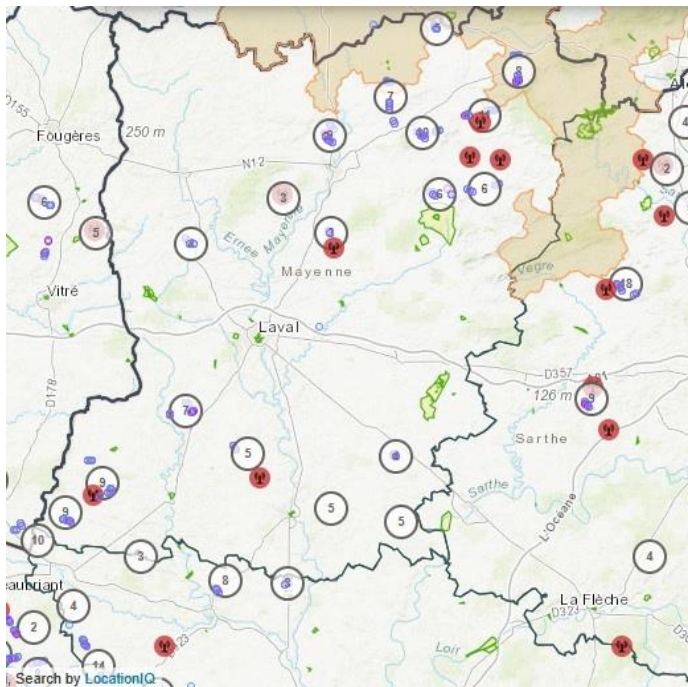
page 25

On en arrive localement à des situations de saturation visuelle comme à Congrier où on a jusqu'à 34 éoliennes visibles par des habitants dans le sud du département.

Par ailleurs, on note une multiplication des projets agrivoltaïques en Mayenne dont certains avec des surfaces de plus de 40 hectares.



Énergies en Pays de la Loire Mayenne



Eoliennes en Mayenne

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 26

Voilà un peu la situation générale et avec quelques cas particuliers pour contester et où c'est là que, je pense, malheureusement compte tenu de la conclusion du commissaire enquêteur, je vois mal comment la préfète pourrait dire non.



Énergies en Pays de la Loire Sarthe

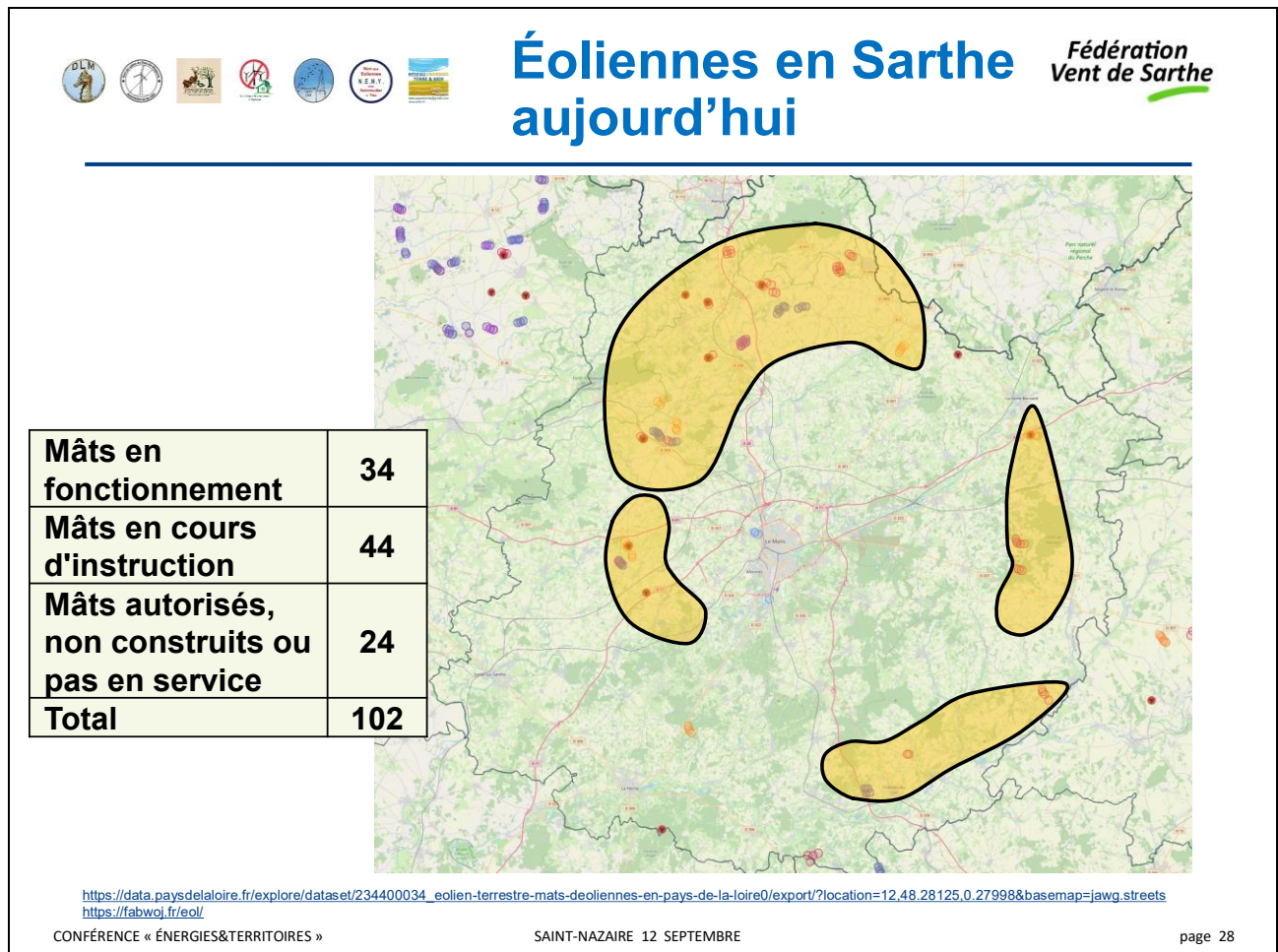
Pierre-Emmanuel PICARD,
Secrétaire de Vent de Sarthe

**Fédération
Vent de Sarthe**

Bonjour, je suis Pierre-Emmanuel Picard, je suis secrétaire de la Fédération Vent de Sarthe. Et délégué et cofondateur de Vent des Maires qui est un collectif d'élus.

Je vais vous parler brièvement de la situation dans la Sarthe.

Donc on n'est pas le leader départemental, et encore moins national de l'éolien. Je vais vous parler essentiellement de l'éolien.



On voit ici la carte.

Ce que l'on voit très bien, c'est en fait, quand y a une première zone, et vous connaissez cela par cœur, quand y a une première zone d'installation d'éoliennes, les promoteurs veulent profiter de ces premières installations pour s'étendre tout autour. Et donc le message que j'ai, c'est évidemment, plus vous résistez à la première zone, plus vous aurez de chances de ne pas avoir de 2e zone et de 3e et de 4e, C'est une évidence. Et donc les zones principales...

Donc aujourd'hui dans la Sarthe, on a le Nord-Ouest qui est vraiment avec beaucoup de projets : il y en a un peu en bas du côté de la vallée du Loir et un peu moins à l'Est et à l'Ouest.

Au milieu évidemment c'est Le Mans, c'est là où il y a le plus d'habitations, donc évidemment c'est là où il y a le moins d'éoliennes.



Les ZADER en France

Fédération
Vent de Sarthe

Régions	BOIS	BGAZ	EOL	GEOT	HYDRO	PV	ST	En cours	Total	
AURA	5 414	1 114	216	6 570	536	51 701	7 247	2 575	75 373	11%
BFC	2 759	1 160	430	4 654	443	16 465	4 404	1 082	31 397	4%
Bret	511	835	648	377	247	102 000	43 584	81	148 283	21%
CVL	673	1 161	458	1 589	219	15 976	1 587	256	21 919	3%
G-E	1 212	682	996	2 626	839	18 781	4 368	1 088	30 592	4%
HDF	1 327	1 218	1 698	3 548	333	20 030	10 751	2 667	41 572	6%
IDF	1 251	173	28	2 248	66	4 541	1 364	319	9 990	1%
NO	375	483	206	552	97	6 131	430	585	8 859	1%
N-A	933	540	339	60 369	572	131 314	2 732	532	197 331	28%
Occ.	558	191	89	925	191	20 681	1 968	16 251	40 854	6%
PDL	3 771	1 613	568	3 539	190	22 598	1 267	111	33 657	5%
PAC	17 600	294	80	17 397	54	15 127	13 511	811	64 874	9%
Total	36 384	9 464	5 756	104 394	3 787	425 365	93 213	26 358	704 721	100%
Total	5%	1%	1%	15%	1%	60%	13%	4%		
PDL	11%	5%	2%	11%	1%	67%	4%	0%		

Source : CEREMA – avril 2025

Je vais vous parler 2 secondes des ZADER ; vous connaissez tous les ZADER, les Zones d'Accélération du Développement des Energies Renouvelables.

Donc l'intérêt des ZADER c'est que ça a été voté par les communes.

Donc on a les Pays de la Loire et la Sarthe, là c'est un zoom sur les Pays de la Loire. On voit les différents équilibres entre les différents types d'énergies renouvelables donc, bois, biogaz, éolien, etc.

Et on voit le positionnement des Pays de la Loire en dessous, on voit la différence de répartition par rapport à l'ensemble des régions. On voit, par exemple, les Pays de la Loire, en bois, c'est 11%, alors que le total des régions, c'est 5% en nombre de zones.

En biogaz, c'est 5% versus 5%. Donc on voit tout de suite qu'il y a un peu plus de biogaz au niveau Pays de la Loire.

Éolien, c'est 2% versus 1% on va dire, c'est à peu près la même chose.

Géothermie, c'est 11% et 15%, on voit que c'est à peu près la même chose.

Hydro, c'est 1% partout et le reste à peu près la même chose.

Alors pas tout à fait dans le solaire thermique où c'est faible dans les Pays de la Loire et plus fort au niveau national.

Donc on voit tout de même qu'il y a une prépondérance pour, globalement, le thermique.



Les ZADER en Sarthe

Fédération
Vent de Sarthe

Filières	Nb de ZAER	Nb de ZAER	Surface (en ha)
Eolien	132	1%	8 475
Hydroélectricité	153	1%	11 095
Biogaz / Biométhane	873	6%	81 271
Bois-énergie / Biomasse	1 358	9%	84 596
Solaire thermique	258	2%	86 236
Géothermie	919	6%	139 625
Solaire photovoltaïque	11 041	75%	471 302
Total	14 734	100%	882 600

- ▶ **Rejet massif de l'éolien**
- ▶ **Plébiscite pour le photovoltaïque en toiture**
- ▶ **Importance relative de la chaleur thermique**

Source : préfecture 2024

Données 2024

Par rapport au reste de la France, au reste des régions, en Sarthe donc, il y a eu des données qui sont partielles mais déjà assez bien renseignées.

Ça va être 200 à 300 communes, 200 communes si je me souviens bien, données par la préfecture. Et là on voit que le nombre de zones en éolien, ce n'est pas grand'chose en pourcentage, en hydroélectricité c'est relativement faible, en biogaz ça commence à être plus important, bois-énergie, donc 9%, ce qui est tout de même pas mal.

Solaire thermique, bon, on n'est pas vraiment le lieu privilégié pour faire du solaire thermique, géothermie c'est 6%, donc c'est tout de même relativement conséquent.

Et le solaire photovoltaïque c'est 75%.

En gros, quand il s'est agi de voter pour les ZADER, il y a eu un refus quasiment massif de l'éolien. Et comme les communes ont souhaité répondre tout de même; qu'il leur fallait répondre qu'elles voulaient des zones renouvelables, des ZADER, elles ont choisi le Photovoltaïque.

Quand on regarde de façon précise, c'est essentiellement du photovoltaïque en toiture. Donc c'est pour ça qu'il y a un nombre de zones d'ailleurs considérable et c'est très peu d'agrivoltaïsme.



Face aux promoteurs éoliens & PV Fédération Vent de Sarthe

- ▶ **Eolien : volonté d'essaimage autour des premiers sites construits**
- ▶ **Eolien : les projets abandonnés un jour reviennent quelques années plus tard**
- ▶ **Evolution des mentalités**
 - Elus favorables à l'éolien il y a 5 ans, défavorables aujourd'hui
 - Rejet fort de l'agrivoltaïsme
 - Crainte des éleveurs vs. la méthanisation
- ▶ **L'union fait la force**
 - Associations locales + comité départemental + association nationale = trio gagnant
- ▶ **Informier & documenter population, élus locaux et nationaux, préfets, mettre la pression sur les élus**

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 31

Donc volonté d'essaimage autour des premiers sites construits, ça c'est clair. Ce qu'on constate dans la Sarthe, mais c'est probablement vrai dans le reste de la France, c'est qu'on a des projets qui ont été refusés, qui ont été abandonnés soit par le préfet, soit par le juridique et qui peuvent revenir, qui peuvent revenir 4, 5 ans voire 9 ans après. Donc il y a un re-dépôt d'un projet. Alors ils ont peint les éoliennes en rose au lieu d'être peintes en vert pour pas déposer strictement le même projet.

Mais ils reviennent; donc c'est la mauvaise nouvelle: on la connaît tous ! C'est que ce n'est jamais gagné.

Dans le Maine Saosnois, la Communauté de communes dans laquelle je suis, , qui est une grande communauté de communes, il y a 5 ans, il y avait 80% d'élus, de maires dans la ComCom qui représente 53 communes, donc c'est assez significatif : 80% qui étaient pro éoliens et aujourd'hui c'est l'inverse, il y a 80% qui sont anti-éoliens, donc il y a eu une bascule concernant l'éolien qui est très importante, et il y a un rejet fort de l'agrivoltaïsme.

J'ai dit qu'il est fort, il n'est pas total, c'est à dire qu'il y a des communes qui ont des grands projets d'agrivoltaïsme encore, mais globalement il y a un rejet assez fort.

Et concernant la méthanisation, il y a une crainte des éleveurs. Moi je suis dans un département où il y a beaucoup d'élevage et dans une région particulière du département où il y a beaucoup d'élevage, il y a une crainte de concurrence entre la méthanisation qui va consommer de l'herbage et les bovins qui consomment la même herbe.

On a beaucoup parlé ici de raisons de haut niveau, c'est à dire ce qu'on vous a exposé jusqu'à maintenant, ce qu'on va essayer essentiellement de vous exposer - sauf Mme Bouvet qui va parler après moi tout à l'heure - ce sont des raisons liées à l'énergie, liées au fait qu'on est en surproduction,

que la production d'énergie renouvelable électrique n'a pas de sens. Ou en tout cas, que la stratégie actuelle ne va pas dans la bonne direction.

Elle est extrêmement coûteuse. Ça, ce sont des arguments qu'il est essentiel de rappeler à tous les contacts que vous pouvez avoir localement; c'est à dire qu'on ne vienne pas vous dire « *Ah oui mais on a besoin d'électricité* », « *Ah oui, mais il faut absolument décarboner notre production, etc, etc...* »

Tout ça ce sont des arguments que la DREAL typiquement sert, que le préfet sert, que certains élus servent : « *il faut absolument* ». Vous avez tous les outils et on peut vous aider, si vous voulez, à rentrer dedans. Mais normalement vous avez tous les outils pour contrer ces arguments.

Maintenant ça veut dire que localement il faut se battre.

Il y a 3 niveaux. Il y a les associations locales qui sont extrêmement importantes, ce sont elles qu'on contacte au local. Il y a les comités départementaux (CODEP): dans la Sarthe, on n'a pas un comité au sens formel du terme, mais elle fait office de comité: c'est la fédération Vent de Sarthe. Et puis il y a les associations nationales, qui sont ici présentes avec Nicolas Bour (RETM) et avec Vent des Maires, par exemple. Et donc c'est ce trio qu'il faut, à mon avis, faire marcher de concert.

Aujourd'hui, on essaie de mettre en marche dans les différentes régions de France, les Comités Départementaux (CODEP). Nous pensons que c'est essentiel. Chaque fois que je téléphone à des associations locales, elles me disent : « *oui, on a un souci, c'est qu'au niveau départemental, on est tout seul, on n'arrive pas à avoir des relations, nous, ce qu'on aimerait bien, c'est qu'il y ait une cohérence au niveau des départements* ».

Donc ces Comités Départementaux ont typiquement pour objet d'assurer de façon la plus souple possible, il n'y a aucune coercition, aucune contrainte, on ne veut rien imposer, mais ces Comités Départementaux, je pense, seront très utiles dans l'avenir et on va travailler beaucoup avec Nicolas Bour dans les semaines qui suivent pour continuer à les mettre en œuvre pour les renforcer le plus possible.

Mon dernier mot : informer, documenter la population.

La population ne sait pas, elle croira toujours que par exemple, la fumée qui sort des centrales nucléaires, c'est de la fumée toxique pleine de charbon ou je ne sais quoi : de fait ce n'est que de la vapeur d'eau.

Les élus locaux, les élus nationaux, les préfets, mettez la pression sur vos élus, il va y avoir les municipales, c'est le moment de mettre un maximum de pression sur les élus.

J'ai rencontré beaucoup d'élus. Beaucoup ont ras-le-bol de la pression, des fausses informations qui viennent des différents gouvernements concernant encore une fois la décarbonation, le fait qu'il faut avoir beaucoup plus d'électricité parce qu'on est en manque d'électricité et ainsi de suite. Il faut les informer et ils ont besoin qu'on les pousse. Si on ne les pousse pas, ils auront des difficultés ensuite à pousser eux-mêmes le sénateur et surtout le préfet.

Le grand manitou c'est toujours le préfet dans le département.

Donc les, élus et en particulier le président du Conseil Départemental, c'est essentiel d'avoir une relation étroite avec lui: de le pousser, de le convaincre, de le voir régulièrement.

J'espère que je n'ai pas été trop long. Je vous remercie.



Énergies en Pays de la Loire Maine & Loire

Louis de REBOUL

Président de l'association Vents d'Irre

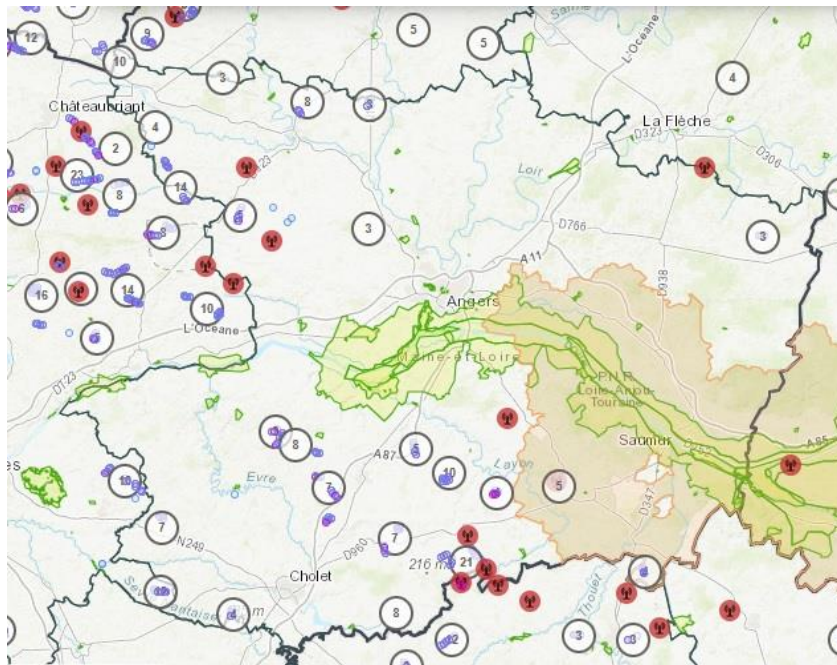
Est-ce que Louis De Reboul est connecté pour le Maine et Loire ?

Il ne me semble pas: l'association Vent d'Irre ?



Énergies en Pays de la Loire Maine & Loire

Éoliennes en Maine & Loire



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 33

On va simplement présenter la répartition des éoliennes dans le Maine et Loire qui sont alors dans le Nord-Ouest et le Sud.

Quand il y a une répartition dans un département, ce n'est pas suffisant parce que souvent sur la limite des 2 départements, il y a une accumulation d'éoliennes. On le voit par exemple ici entre le Maine et Loire et puis le haut de la Loire-Atlantique et avec la Mayenne.



Énergies en Pays de la Loire Loire-Atlantique

Alain Doré
Coordonnateur DLM

CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES » SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE page 34

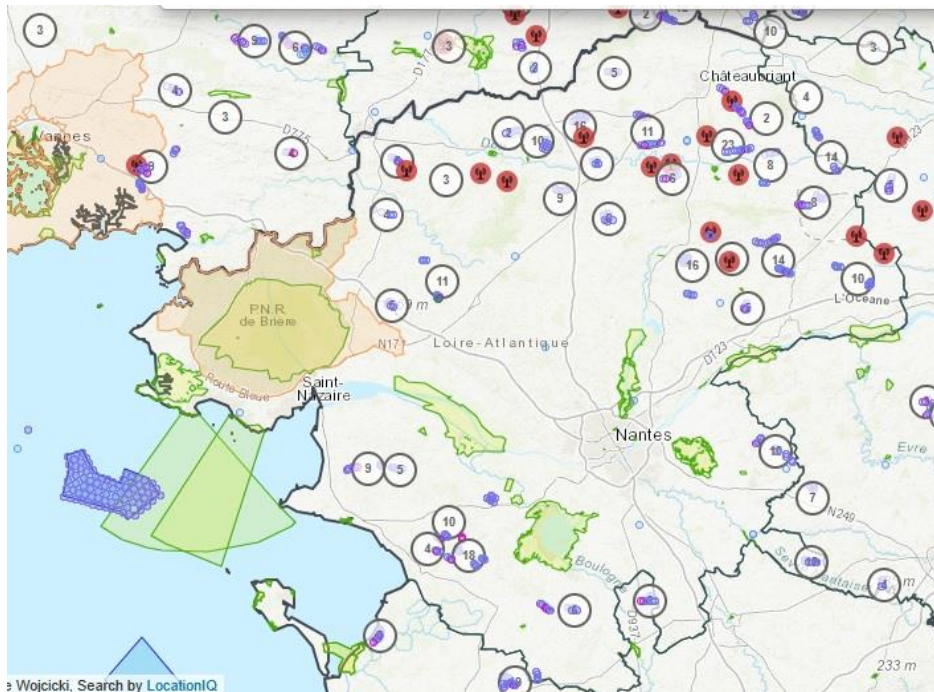
Voyons en Loire-Atlantique.

Alors effectivement, en Loire-Atlantique, la caractéristique c'est l'éolien en mer avec le parc du Banc de Guérande et Yeu- Noirmoutier qui est en Vendée, mais quand même en vision directe de la côte de Loire-Atlantique.



Énergies en Pays de la Loire Loire-Atlantique

Éoliennes en Loire-Atlantique



CONFÉRENCE « ÉNERGIES&TERRITOIRES »

SAINT-NAZAIRE 12 SEPTEMBRE

page 35

Et puis c'est toute la partie nord de la Loire-Atlantique dans laquelle on a implanté des éoliennes et, tout à l'heure, on nous en reparlera sur un cas un peu particulier



Énergies en Pays de la Loire Vendée

Coralie BRISSEAU

Association Préservons Lhermenault

Romuald BOMPERIN

Association pour la Préservation de l'Environnement
Nieulais

En Vendée: peut-être que Romuald est en ligne ?

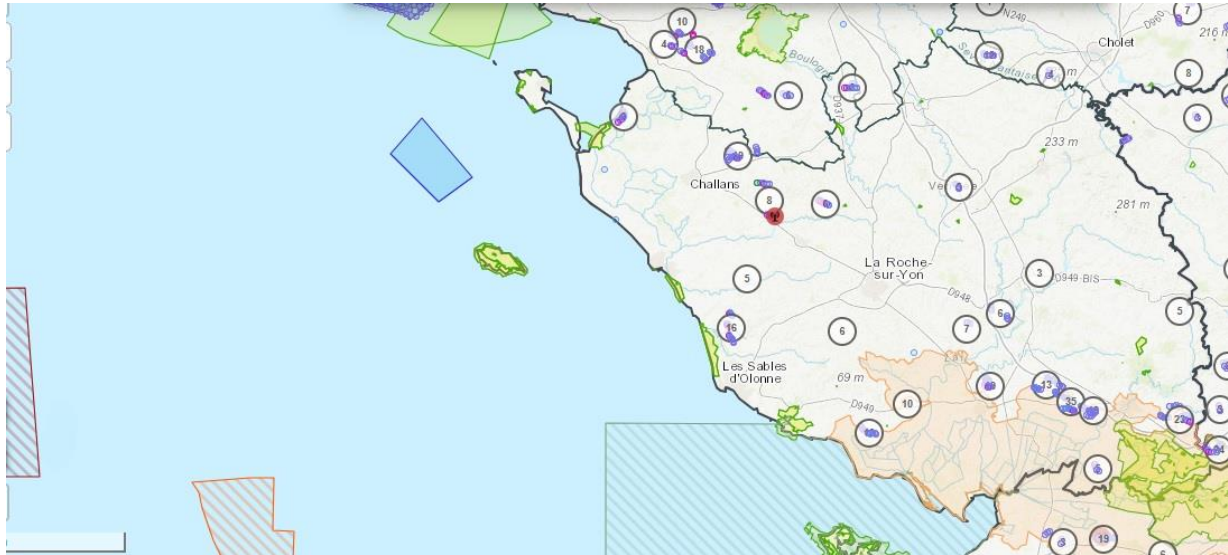
Oui, Bonjour à tous, est-ce que vous m'entendez ?

Quelques mots quand même de la Vendée rapidement pour les personnes qui connaissent un petit peu moins.



Énergies en Pays de la Loire Vendée

Éoliennes en Vendée



En Vendée, on a un sud Vendée qui est dans la zone de Fontenay le Comte qui est saturée d'éoliennes, donc là il n'y a plus trop de possibilités de développement de l'éolien.

On a actuellement un certain nombre de projets qui sont en cours d'instruction ou en cours de demande sur le département.

Ce qu'il faut quand même préciser sur le département de la Vendée, c'est qu'on a un syndicat départemental qui est le SYDEV, que certains connaissent peut-être avec sa filiale **Vendée énergie** qui est un poids très fort, très fort parce qu'aujourd'hui, les promoteurs ont compris que s'ils veulent développer en Vendée, il faut qu'ils le fassent avec le SYDEV, sinon ils n'arrivent pas à développer. Donc il y a le bon éolien, c'est l'éolien du SYDEV, et il y a le mauvais éolien, ce sont les promoteurs privés, qui, s'ils veulent développer, sont obligés de passer par le syndicat.

Quelques mots sur l'actualité en Vendée quand même. Je pense que ça doit être un petit peu général dans les autres départements, c'est à dire que là on est à moins de 6 mois des élections et c'est vrai que depuis un an, finalement, on essaie de faire le moins de bruit possible sur l'éolien, autant chez les élus que chez les promoteurs.

Il ne faut pas faire de bruit, il ne faut pas fâcher les communes sur l'éolien.

Il y avait un cas intéressant en Vendée quand même, c'est le parc de Bouin. Je ne sais pas si certains connaissent. C'est un parc historique qui est là depuis une vingtaine d'années, qui est au nord-ouest du département.

Et bien écoutez, cet été, le préfet de Vendée a mis en demeure **Vendée Énergie**, qui est le propriétaire du parc, parce qu'on a une mortalité très élevée en fait sur ce parc, qui est en zone

Natura, enfin vraiment une zone naturelle. Et donc là, il demande vraiment au propriétaire du parc de faire quelque chose pour éviter cette mortalité, qu'on peut mettre du bridage, de mettre des mesures, mais voilà, il y a un impact naturel assez fort.

NB : *Romain, c'est sur l'avifaune, la mortalité ?*

On va aller sur essentiellement sur l'avifaune, mais je crois qu'il y a des chauve-souris aussi qui sont impactés. Vous retrouverez l'avis de mise en demeure sur le site de la préfecture. Mais il y a eu quelques articles aussi dans la presse là-dessus.

Mais ce parc-là, en plus, il est symbolique parce que ça a été un peu la vitrine de l'éolien en Vendée depuis 20 ans, et c'est ce parc qui est associé à l'usine de l'hydrogène à Bouin (LHYFE). Je ne sais pas si vous en avez entendu parler. On a couplé de l'éolien avec de l'hydrogène en ouvrant la solution miracle, alors que, en réalité, on a un rendement qui est catastrophique quand on combine les deux. À base d'eau de mer en plus, il est salé, enfin ce n'est pas une catastrophe.

Et puis ce que je voulais préciser : c'est relativement calme, cette année, sur l'éolien, par contre, la grosse nouveauté en 2025 en Vendée, c'est quand même l'agrivoltaïsme, parce qu'on a un certain nombre de projets qui sont en train de se développer sur le département. Alors autant le Conseil Départemental de Vendée rejette l'agrivoltaïsme, autant on voit quand même un certain nombre de projets privés se développer et on a un très bon exemple. Mais voilà, c'est assez scandaleux ce qui se fait sur des terres agricoles en termes de contexte.

Voilà, merci,

Je crois qu'on a Coralie qui, peut-être, va dire un mot tout à l'heure.

NB : *Romuald, merci. Est-ce qu'il y a quelqu'un de Vendée qui veut rajouter quelque chose rapidement ?*

Coralie Brisseau...

Effectivement, la Vendée est relativement impactée par l'éolien. Autour de Fontenay le Comte, on ne compte pas moins de 4 parcs éoliens (LE LANGON, MOUZEUIL ST MARTIN, BENET et ST ÉTIENNE DE BRILLOUET). Le site vendee-energie.fr/carte-des-installations/ est très parlant.

Mais une autre menace plane sur la Vendée, l'agrivoltaïsme! Plusieurs projets sont en cours d'élaboration ou déposés. L'Hermenault fait partie des projets déposés. Deux permis de construire sont toujours en cours d'instruction à l'heure où on parle. Ce projet fait état de 5 ha de panneaux (type trackers) sur 25 ha de terres agricoles. Les premiers panneaux seraient implantés à 55 m de nos limites de propriété. Les deux parcs seraient entièrement clôturés. Nous savons qu'au moins trois autres communes proches seraient concernées par un projet de parc agrivoltaïque (PUY DE SERRE, PETOSSE et ANTIGNY). Ce n'est que le début...



Impact sanitaire sur les animaux et les humains

Céline BOUVET, Agricultrice

On va passer à un sujet un peu plus original. C'est Céline Bouvet. Viens ici parce qu'il faut être près du micro pour les autres. Tu vas nous parler de l'impact sanitaire sur les animaux et aussi sur les humains.

Céline BOUVET:

Donc moi je me présente: je suis agricultrice dans le 44 à Saffré. On a eu un projet d'installation d'éoliennes en 2007, donc moi j'étais favorable. Je me suis installée en 1997 à la suite de mes parents. C'est une exploitation familiale, donc on était content à notre échelle de faire partie de l'électricité qu'on pouvait produire grâce au parc éolien.

Et puis quand ils ont commencé à faire les trous, on a eu déjà de gros soucis sur les élevages. Je n'étais pas la seule exploitante, on était 3 au départ; et puis quand ils ont commencé à mettre le parc en fonctionnement, alors là, explosion des troubles de comportement sur mon activité laitière: des mammites qu'on n'arrivait plus du tout à gérer.

Et puis on a porté plainte au préfet de Loire Atlantique, les 2 simples exploitations. Ils nous ont cru parce qu'on ne faisait pas partie d'associations et donc on nous a mis en place un protocole GPSE, un groupement permanent de sécurité électrique qui dure un an à peu près. Ils sont venus contrôler la partie électricité de nos bâtiments, la partie « suivi d'élevage » et puis « conduite d'élevage » et au bout du compte ils n'ont rien trouvé.

Donc tous nos problèmes ont commencé en fait depuis la mise en route du parc éolien. On a eu ces protocoles qui ont duré 15, 16 mois, qui ont apporté quelques preuves. Mais pas suffisantes puisque le promoteur éolien n'a pas joué le jeu avec Enedis. Donc il fallait de l'argent pour payer les propres expertises sur nos exploitations. Et la préfecture n'avait pas d'argent pour cela, la Chambre de

l'Agriculture non plus, la FNSEA non plus. Donc ce sont les fauteurs de troubles, le promoteur éolien et Enedis, qui donnaient l'argent pour faire les expertises. Donc les expertises, c'étaient eux qui choisissaient leurs propres experts. Comment voulez-vous niveau neutralité ? C'était sûr que c'était perdu d'avance.

Puis après on a été plus haut, on a réussi à obtenir un arrêté ministériel et mon voisin n'a pas signé ce protocole puisque la partie adverse lui demandait de retirer sa plainte.

Donc on ne pouvait plus gérer en fait les animaux. On s'est battu pendant 8, 9 ans. Avec des troubles de comportement, des mortalités inexpliquées, des grosses pertes sur le plan vétérinaire puisque des maladies inexpliquées et inexplicables que les vétérinaires ne comprenaient pas. Et puis au niveau production laitière, pareil; fécondité, c'était une catastrophe. Donc moi j'ai arrêté mon activité laitière puisque le protocole ministériel n'a pas eu lieu. Ça fait 4 ans; et mon voisin a arrêté, ça fait 3 ans aujourd'hui.

Aujourd'hui, c'est très compliqué, on est en procédure. Moi je suis en procédure avec les riverains sur l'aspect santé humaine puisqu'on parle aujourd'hui des mortalités qui sont reconnues dans un premier temps sur les animaux parce que les animaux ne mentent pas, ne trichent pas. Et là aujourd'hui on est sur les champs électromagnétiques et les infrasons sur les humains parce que les humains aussi, on déraille énormément. Donc il y a des gros soucis donc des très gros soucis aussi. Aujourd'hui je ne sais pas ce que ça va donner réellement. On est en cours d'expertise dont on attend très prochainement les résultats pour voir les suites à donner.

Mais je ne lâcherai pas mon combat et je tiens à remercier le Cérémé, Xavier Moreno personnellement pour son engagement. Et puis, tous les acteurs qui peuvent aussi nous aider en parallèle pour dénoncer. Dénoncer tout ce lobby en fait, puisque les gens croient que l'électricité que l'Éolienne tourne pardon à la force du vent. Mais s'il n'y a pas l'électricité d'une centrale nucléaire, l'éolienne ne peut pas tourner.

Et pour ce que ça rapporte, au bout du compte, ça devient très compliqué. Donc voilà, comme je vous expliquais, c'est pareil, nous le parc éolien a été fait, on leur achète l'électricité 80€.

Et pour un parc qui ne tourne pratiquement pas ou très peu, c'est de l'argent au détriment des élevages. Et puis de notre santé aussi à nous.

Est ce que tu peux préciser développer rapidement sur l'électrosensibilité dont tu nous as parlé ?

Oui, donc tu veux que je te parle sur les animaux ? non sur les humains ? parce que les animaux c'est pareil, les animaux refusaient d'aller au pâturage. Les animaux dans certaines parties du bâtiment, ils n'y allaient plus du tout, ils préféraient se coucher dans tout ce qui est sale, la bouse et tout ça, les parties humides plutôt que dans les parties sèches. Ils refusaient de boire.

Et puis l'électrosensibilité chez les humains, ça vient c'est comme ça. On ne peut pas l'expliquer, il y a des gens qui sont électrosensibles et voilà.

Tu te dis: tiens je n'ai pas très bien dormi et le lendemain ou le surlendemain, 8 jours après, tu as un voisin qui habite à 200 ou 500m et qui te dit: moi aussi, telle nuit, je n'ai pas dormi et c'est pratiquement on va dire admettons 03h20, il y en a un qui se réveille, l'autre 03h22, l'autre 03h25, l'autre 03h30 donc on n'est vraiment pas bien.

Même s'il ne fait pas très chaud dans notre maison, on est en sueur, tout ça, tous réveillés avec des maux de tête aussi inexpliqués, inexplicables. Tu pars de chez toi, tu n'as plus rien. Des douleurs musculaires aussi. Et puis surtout parce qu'il fait très peur, des cancers aussi inexpliqués, inexplicables; puis des grosses pathologies au niveau digestif que beaucoup de gens ont par chez nous. Donc, la plainte qui est en cours, c'est justement sur ça...

A.D. : *Merci Céline. Je crois que le point particulier que l'on peut retenir, c'est que c'est le premier endroit où il y a des études systémiques qui ont été faites ou ordonnées. Donc peut-être qu'on va avancer un peu sur cet aspect sanitaire sur lequel on ne connaît pas grand-chose*

C'est un peu comme pour nous en Loire-Atlantique, les cancers pédiatriques de Sainte-Pavane. Bon, ce sont des sujets qu'on ne connaît pas bien et pourtant il se passe quelque chose.

N.B.: *Pourquoi on ne les connaît pas bien ?*

C.B. : *C'est parce qu'ils ne vont pas mettre les moyens. Quand on est au courant, on a rencontré Macron au salon de l'agriculture, on a rencontré différents ministres, Marc Fesneau tout ça, Annie Genevard aussi. Moi j'ai rencontré aussi personnellement Castex.*

Donc tout le monde est au courant et tout le monde ferme les yeux en fait.

Et dès que, même un préfet, dès qu'un préfet met le doigt sur un dossier sensible, au lieu de mettre le câble enterré, on va le mettre en aérien. Le préfet, 2 jours après, il est mis ailleurs. François de Rugy, pareil, il devait nous ordonner un arrêté ministériel, l'histoire de son homard le lendemain, le lendemain matin, il vire.

Mais tout est comme ça, tout a été comme ça pour nous, pour notre cas.

Donc dès que quelqu'un met le doigt... ça fait 10 ans que ça dure; plus que 10 ans, 12 ans.

Et dès que c'est un ministre ou n'importe qui met le doigt là-dessus, il vole...

Donc c'est quand même très inquiétant. On voit bien aujourd'hui que tout le monde est au courant. Macron est au courant. Et puis, tout le monde ferme les yeux. On préfère les lobbies plutôt que nous, les simples agriculteurs et simples citoyens.

A.D.: *Donc notre rôle c'est bien de transmettre l'information. Pour que ce soit étudié et qu'on force à étudier la question réellement.*

N.B.: *Alors ce que je peux dire en commentaire, Alain là-dessus, c'est qu'en fait le problème c'est qu'aujourd'hui tous les projets sont abordés avec le code de l'environnement. Et bien, le code de l'environnement, comme on disait, on s'en fout, il y a les chauve-souris,, les oiseaux qui sont tués. Ah oui, c'est dommage, dérogation, etc.*

Or ce que dit Céline et ce qui est dit d'ailleurs par tous les Français sur le même sujet, c'est qu'il y a 2 codes aujourd'hui en France qui sont le code du patrimoine et le code de la santé qui ne sont pas mis sur la table. Et l'action qu'on mène aussi au niveau européen, c'est ça. Il faut remettre l'homme, les élevages aussi en place. Et en fait on passe son temps à déroger au code de la santé et à déroger au code du patrimoine. Si on dit : attendez le code de la santé, le code du patrimoine, c'est d'abord, et bien effectivement ça changera.

Parce que le GPSE, le fameux GPSE qui est en place, il a un objectif très simple, c'est qu'il discute avec toi. En particulier, tu n'as pas le droit de dire quoi que ce soit, c'est confidentiel, il discute avec un autre et donc en fait c'est les Horiaces et les Curiaces et ce n'est pas traité, les sujets ne sont pas traités, on règle le problème, on croit qu'on le règle et en plus on ne le règle pas

C.B. : *Parce que au niveau du GPSE, moi je peux quand même remercier Arlette Laval qui a vraiment été très consciente de notre problème. C'était vraiment le premier dossier éolien qu'elle voyait et elle a vraiment été très scotchée de ce qu'elle a vu; elle a vraiment été dans notre sens, mais derrière, ils ne règlent pas chez nous, ils n'ont pas réglé. Donc, en fait, elle a bien vu ce qu'il y avait. Mais voilà, pour moi c'est 25 ans qui ont été mis en l'air. Il y a une perte financière, on a perdu énormément d'argent, que ce soit sur la mortalité, que ce soit aussi sur la production laitière et ça personne ne veut ...*



Question/Réponses

Madame, je voulais savoir pourquoi vous étiez au départ favorable à l'implantation des éoliennes, et c'est pourquoi un certain nombre d'agriculteurs l'avaient été ? Est-ce que c'était l'objet, le projet des revenus que cela pouvait entraîner pour vos exploitations ? Et qu'est-ce que ça représente en fait ?

CB: Oui, ce que je n'ai pas dit, je ne veux pas tout débiller non plus, c'est trop court en 5mn. Et puis ça a évolué ?

Oui, au départ j'étais favorable pour l'installation des éoliennes sur nos terres, on a 8 éoliennes de 2 mégawatts et en fait, ce n'est pas parce que ça rapporte une éolienne, elle rapporte plus ou moins 4000€ par an de loyer. Donc là-dessus, vous êtes en plus imposable à 50%, donc vous imaginez ce qu'il vous reste, plus la suite, tout ce qui peut vous arriver sur votre exploitation.

Donc moi je me suis installée en 1997, ça a été mon choix de reprendre l'exploitation familiale, et puis au bout du compte, ça vous fout toute votre vie en l'air.

Et les éoliennes ? Il y a une éolienne, ils ont percé une nappe phréatique...on alimente une cinquantaine de communes en eau potable et ils ont percé une nappe phréatique. En plein mois d'août, pour le coulage du béton ; il a fallu faire venir une cuve avec une grosse tonne à lisier, pompage en continu. D'en bas de chez nous, la route était inondée comme une crue en plein hiver : en plein mois de septembre, canicule, il faisait très chaud.

Et puis les câbles, c'est pareil; on a un fort doute sur les câbles qui ne sont pas assez forts, qui ne sont pas assez isolés, donc il y a des fuites. Et comme je vous ai dit, on a beaucoup de failles d'eau, donc les champs électromagnétiques sont véhiculés par les failles et ça vient partout sous les bâtiments d'élevage et chez les riverains dans les maisons.

Et aussi, c'est surprenant, ce sont que les ensilages de maïs et les ensilages d'herbes, dans le cadre du GPSE, qui ont été aussi expertisés par Arlette Laval.

Donc on avait des ensilages d'herbes qui étaient limite fumier parce que 55°... donc les aliments étaient complètement pourris et les ensilages de maïs pareil.

Après, quand vous mettez ça aux vaches, la fermentation plus, plus, plus... Donc les vaches, elles n'étaient pas bien du tout, elles étaient malades. Donc des frais vétérinaires, donc même au niveau aussi de notre alimentation qu'on donnait en ration hivernale, ça devenait très difficile à gérer en fait.

Moi je donne l'exemple d'une baguette de pain: vous allez acheter votre baguette de pain; elle est fraîche et nous c'est pareil, le temps d'ensilage, vous le commencez aujourd'hui, vous le finissez dans 3 mois, il doit être à peu près au niveau température ambiante, que là ça fait comme votre baguette, elle va être, elle va être fraîche, elle va être rassis, elle va être fraîche, elle va être rassis.

Donc ça faisait exactement pareil pour nous, niveau conservation de nos aliments.

Oui, j'étais pour. Sauf qu'aujourd'hui, voilà, je ne vais pas aujourd'hui dire que je me réjouis des éoliennes.

Au contraire, comme je vous ai dit tout à l'heure, s'il n'y a pas d'électricité d'une centrale nucléaire, l'éolienne ne tourne pas. Qu'est-ce qu'il y a d'écologique là-dedans ?

Il y a 50 tonnes de ferraille, il y a 707 mètres cubes de béton pour faire le sol.

Demain c'est pareil.

Il semblerait que nous, notre le parc éolien va poser beaucoup de problèmes pour la réalisation sur d'autres parcs en France. Des témoignages, on nous demande d'aller en faire un petit peu partout, même jusqu'en Belgique cette année, avec Sioux Berger, une lanceuse d'alerte, écrivaine, et puis en présence de Nicolas. Et donc, c'est le parc éolien qui a été le plus médiatisé en France qui pose énormément de problèmes et c'est un combat, comme a pu le dire Alexandre Jardin, il faut aller jusqu'au bout.

Moi maintenant j'ai tout perdu, qu'est-ce qu'il me reste maintenant ?

C'est plus l'aspect financier : il va falloir trouver des fonds puisque les expertises, ça coûte très cher. C'est à nous, victimes, en plus, de payer les propres expertises pour démontrer que ce qu'on raconte, c'est réel.

Et la mairie de Saffré, excusez-moi, la mairie de Saffré, elle a agi comment ?

La mairie de Saffré, moi j'ai été dans le Conseil municipal, donc au début on m'a pris un petit peu de haut, on m'a dit: t'as accepté une éolienne sur tes terres et puis maintenant tu viens te plaindre. Alors je dis en plus: je n'ai qu'une demi-éolienne, ce n'est pas 2000 balles par an que ça va aller loin.

Et puis après, j'ai eu cette chance, si on peut dire ça comme ça, que les riverains ont aussi eu de gros problèmes de santé. Donc on n'a pas fait d'association, on a fait un mini collectif entre nous.

Et puis on a aussi cette chance, sans l'avoir, puisque notre maire est député aujourd'hui, député écologique, donc il sait très bien ce qu'il y a chez nous ; mais par contre, c'est silence radio.

Madame la Maire d'aujourd'hui, elle est quand même très inquiète, mais le député, on n'en entend pas parler.

Et là, ce qui est tombé apparemment, il y a quelques mois, c'est que le projet, du "repowering" des éoliennes, revient sur la table au niveau communauté de communes.

Nous on n'est pas tenu au courant ; personne n'est au courant à part les élus des 7 communes de la COM COM.

Ce qui pose problème puisqu'aujourd'hui les éoliennes chez nous font 140 – 145m, demain elles feront 220m !

Aujourd'hui des éoliennes de 2 mégawatts, demain ce sera peut-être des 4, des 5, des 6 MW, on n'en sait rien.

Et là personne ne dit rien tant que le problème n'est pas résolu.

Et nous ce qu'on pense : c'est que, en rechangeant le parc éolien, en fait, ils vont aussi enlever le câble, le fameux câble 20 000 V qui pose problème. Donc comme ça, en remettant un autre câble, bien meilleur conducteur, meilleur isolant tout ça, comme ça on n'en parle plus.

Donc c'est pour ça qu'il faut qu'on s'active.

JC. Blanc (SPCNE44)

Moi je me dis, cette électricité, ce n'est pas de l'électricité alternative qui est fournie, c'est de l'électricité continue qui est ondulée.

On a mis jusqu'à 1970 pour savoir qu'avec des câbles tripolaires, si on dépassait quelques kilomètres il fallait mettre des selfs, autrement on avait une surcharge sur les câbles.

Maintenant qu'est ce qui se passe avec du continu qu'on passe en ondulé ? Il y a les harmoniques de niveau 5 et 7. Alors ?

Après, ils ont mis des filtres, ils arrivent à enlever, je ne sais plus si c'est les 5 ou les 7, mais il en reste et les harmoniques, je suis désolé, y compris avec le photovoltaïque, ça pourrait votre matériel électrique.

Donc faudrait que tous les gens qui ont des panneaux électriques sur leur toit regardent le temps de vie de leur matériel électrique chez eux.

Peut-être qu'ils reviendraient à une plus juste opinion sur cette fameuse électricité ?

AD: *On ne va pas trop rentrer dans le détail.*

JCB: Oui non, mais ce qui me surprend, c'est qu'on parle beaucoup d'un tas de choses, mais on ne parle jamais du côté vraiment technique, de la fourniture, de la qualité de l'électricité produite, de la manière dont elle est transportée, etc. Et ça, c'est aussi important.

Madame, je suis désolé si du vrai alternatif triphasé et tout, vous n'auriez pas d'onde qui passerait dans les câbles.

CB: Nous, dans le cadre des expertises, on a demandé à mettre un compteur au pied des éoliennes, et après à Nort sur Erdre, le câble, il fait à peu près 12 km.

On a demandé mais personne n'a voulu le mettre pour revenir sur ce que vous dites sur la qualité de l'électricité.

NB : La France effectivement est pénalisée parce qu'elle reçoit énormément d'électricité intermittente d'Espagne et parfois d'Allemagne.

Les Suédois, qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils ont mis un barrage, c'est à dire que les Allemands ne sont pas autorisés à envoyer l'électricité intermittente en Suède. C'est aussi simple que cela.

Donc aujourd'hui, eh bien la France ne l'a pas fait, RTE ne l'a pas fait parce qu'on a notre plaque, etc, et voilà.

Et aujourd'hui on est laxiste alors que les Suédois ont été beaucoup plus rigoureux et ils ont maîtrisé leur réseau et ils ont maîtrisé le coût de leur électricité.

JCB : Les Suédois sont encore plus malins que ça. Le Danemark a beaucoup d'éolien, quand il a trop de production, il envoie par des câbles qui passent sous le pont d'Øresund qui relie le Danemark à

la Suède. Et la Suède en profite pour remonter de l'eau dans ses barrages. Elle ne l'utilise que pour ça. Donc là, ça va très bien, elle le prend à 0€. Et quand le Danemark a besoin d'électricité, la Suède met en service ses turbines et leur vend l'électricité au prix fort; ça, je trouve ça très intelligent effectivement oui.

NB: Quant à la qualité de l'électricité, les Espagnols l'ont vécu avec le blackout.

Oui mais enfin ça, c'est une question de fréquence, ils ont perdu la fréquence. Donc oui c'est l'éternel, c'est l'éternel problème des réseaux.